

Chefs des 3 principaux partis



Le T. H. R. B. BENNETT



Le T. H. MacKENZIE KING



L'HON. HARRY-H. STEVENS

Les candidats dans le comté de Rimouski



Sir EUG. FISET



M. R.-E. ASSELIN



M. G.-A. MORIN

Tâchez que ça se passe

(Collaboration spéciale du Dr JOSEPH GAUVREAU, ancien registraire du Collège des Médecins et Chirurgiens)

Bien souvent, la santé ne tient qu'à une insignifiance, sous la forme d'un écart de régime, d'une mauvaise habitude, d'un tic dont on ne sait pas se défaire à temps. Sans qu'on s'en aperçoive, du jour au lendemain, le grand sympathique se détache, une angoisse sourde nous étreint, une douleur nous empoigne à la poitrine, dans le dos, dans les bras, dans les jambes, dans le ventre, n'importe où. On passe par une série de phénomènes que les spécialistes ont peine à comprendre, et l'on est vite classé dans la catégorie de ceux qui souffrent d'angine de poitrine. C'est d'ailleurs la maladie à la mode, comme autrefois, du temps de nos pères, c'était la neurasthénie. Quel est le monsieur, du commencement du siècle, qui n'a pas fait sa petite crise de neurasthénie, autour de la quarantaine ?

Le mal d'aujourd'hui, celui dont tout le monde, sans exception, s'est senti plus ou moins pris depuis 1929, est la conséquence de la crise. Son nom est "l'Angoisse."

Dans ce mot-là, on englobe toutes les manifestations morbides issues du détachement du grand sympathique, gros nerf à ganglions qui longe de chaque côté de la colonne vertébrale, et qui préside à l'action des muscles creux, dont le cœur est le type parfait.

Il faut tout de même ne pas s'en faire avec les attaques foudroyantes d'angine de poitrine. Ceux qui tombent fatalement sont les vrais angineux. Les autres, ceux qui luttent des années durant, et qui se remettent d'une série d'attaques pour mourir tardivement d'un autre mal, ce ne sont pas des angineux, au sens propre du mot. Ce sont des angossés, qui appartiennent peut-être à la catégorie des plus malheureux malades, parce que sans s'en rendre compte ils remplissent avec peine leur tâche quotidienne, passant leur vie à gémir sur leurs maux, à chercher, de droite à gauche, qui les soulagera, ne meurent jamais d'angine.

Chez ces malades chroniques, s'allient le plus souvent une défaillance organique et une névrose qu'il n'est pas toujours facile de dépister. Ce qui leur convient, c'est une cure de confiance. Le médecin qui les traite doit y mettre le temps, la patience, et l'autorité. C'était le grand rôle joué, autrefois, avec tant de succès, par le médecin de famille qui, à cinquante ans, avait déjà traité trois générations et pouvait remonter dans leur histoire jusqu'à la cinquième. Hélas ! Le médecin de famille a disparu. Le spécialiste l'a remplacé. A celui-ci, malheureusement, le temps et la patience font défaut. C'est à cause de cela que les angossés se multiplient !

A cette époque d'échéance des billets, du recouvrement des intérêts, du paiement des redevances hypothécaires et autres, l'idée me vient de prémonir mes amis, les cultivateurs, comme l'aurait fait le médecin de famille que ceux de ma génération ont connu, et comme j'ai essayé de l'être autrefois moi-même, l'idée me vient, dis-je, de prémonir mes bons amis les cultivateurs contre le mauvais sang de la saison d'automne qui s'affirme.

Si la récolte a été belle, tant mieux. Vous n'avez pas raison de vous plaindre, encore moins de vous angosser. Même si les revenus n'équivalent pas aux obligations, avec du grain de qualité et quelques économies en poche, il y a toujours moyen de conclure, avec le pire créancier, un arrangement à l'amiable. Remerciez le Seigneur de ce qu'il vous donne, et allez-y de votre arrangement !

Aux malchanceux chroniques, auxquels échoit une mauvaise récolte, dont la femme et les enfants sont malades, qui ont perdu une vache le printemps passé, dont les poules n'ont pas pondu de l'été, qui n'ont pas chance avec leurs gorettes, qui n'ont pu obtenir une job sur le chemin du gouvernement, et qui désespèrent de faire quoi que ce soit durant le temps des élections, je crie quand même: courage et confiance. Tâchez que ça se passe, sans angosser ! Ne vous tuez pas par l'inquiétude. Il y a encore, tout près, un bon médecin qui va traiter vos malades pour "la gloire". La Providence fera le reste.

Joseph GAUVREAU.

"L'Habitation",
Rivière Beaudette, 8 octobre, 1935.

Fin de campagne

La campagne électorale tire à sa fin. Dans trois jours, nous serons fixés sur la situation des partis et le sort des candidats.

Une autre commencera probablement bientôt après, en vue des élections provinciales. En attendant, les électeurs jouissant d'un répit pourront — ceux du moins qui ne seront pas trop irrités ou aigris par les résultats du 14 octobre — se remettre à leurs tâches quotidiennes et renouer avec leurs bons amis et concitoyens les relations interrompues ou relâchées depuis quelque temps par suite des conflits d'opinion sur les brûlantes questions politiques.

Nous voyons, pour notre part, venir la fin de la période tourmentée des élections fédérales avec satisfaction. Notre journal s'est efforcé de demeurer loyalement dans le rôle qu'il s'est assigné: celui d'informateur impartial, ne se tenant à la remorque d'aucun parti, ni d'aucune candidature en particulier, donnant à chacun des adversaires le plus franc et complet fair-play, leur permettant à tous d'user largement, à loisir, de ses pages pour s'adresser aux électeurs et leur communiquer ce qu'ils avaient à leur dire, comme s'ils paraient d'une tribune.

Ces messieurs, sans exception, ne se sont pas fait faute d'accepter l'hospitalité que nous leur avons offerte dès les débuts de la campagne. Candidats et organisateurs nous ont d'ailleurs rendu très agréable et facile notre tâche délicate. Nous n'aurons eu avec eux, jusqu'à la fin, que des relations empreintes de cordialité. Même en temps de perturbation électorale nous n'oublions pas que MM. Fiset, Asselin, Morin, pour ne nommer que les candidats rimouskois, et ceux qui les supportent sont nos concitoyens; plus que cela, nos amis. Nous les assurons d'avance, qu'ils perdent ou qu'ils triomphent, de nos meilleurs sentiments.

Quant à notre attitude de réserve et neutralité pendant la campagne électorale, nous l'avons déjà motivée par le désir sincère, non pas d'aider à faire élire ou battre un parti ou l'autre, mais d'aider, quand nous le pouvons, de nos opinions et nos critiques sans parti-pris, les élus du peuple à bien administrer, légiférer et gouverner. Nous y avons réussi parfois.

UN JOURNAL DE 100 PAGES

Un énorme journal, nous a été adressé il y a quelques jours, venant de Sherbrooke. C'était la Tribune à 100 pages, un numéro spécial publié à l'occasion de son 25e anniversaire, regorgeant d'articles variés et pittoresques consacrés à la petite histoire et aux institutions de la contrée des Cantons de l'Est, ancien château-fort anglo-protestant dont nos compatriotes de langue française ont fait la conquête pacifique en un laps de temps relativement court.

Ce numéro d'anniversaire n'excite pas notre admiration à cause seulement de sa formidable corpulence, de ses 800 colonnes de matière imprimée, ce qui représente une somme énorme de travail intellectuel et servile, mais surtout à cause de la vie qu'on sent palper dans chacune de ses feuilles, dans chaque article, voire dans chaque annonce, à cause de l'intérêt que, même à quelques centaines de milles de distance comme nous le sommes, on prend irrésistiblement à tout regarder, tout parcourir, tout lire. La réussite d'une telle édition, à peine la crise finie, témoigne de la force et de la prospérité du journal qui l'accomplit, de son adroite administration, de la vaillance et de l'habileté des ouvriers de toutes catégories qui y ont mis la main: rédacteurs, gérants, typos, composeurs, correcteurs, pressiers, mécanos, sténos, personnel administratif. Félicitations à tous, en particulier au brillant rédacteur en chef, M. Louis-Philippe Robidoux, qui n'a pas dû manquer, va sans dire, de se taxer lui-même d'un lourd surcroît de labeur dans les circonstances.

Mais cela témoigne aussi de la popularité certaine du confrère dans sa belle région des Cantons de l'Est et de l'encouragement que lui prodigue, en retour de ses bons services, l'élément de langue française, sans quoi le quotidien — périlleuse entreprise — n'aurait pu naître, se développer, traverser victorieusement les jours d'épreuves, devenir ce qu'il est aujourd'hui: un grand, fort et influent journal du Canada français.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de succès croissant à l'estimable confrère de Sherbrooke.

LA VISITE DU PREMIER-MINISTRE M. BENNETT A MONT-JOLI

Une foule comme Mont-Joli n'en a vue que dans les plus grandes fêtes était massée sur le quai de la gare, à Mont-Joli, dimanche soir, dans l'attente de l'arrivée du premier-ministre du Canada, le Très Honorable R.-B. Bennett.

A 9 h. 15, l'Océan Limité entra en gare. La foule était silencieuse. Tout à coup une voix lança: "Il est là!" En effet, M. Bennett était à la porte de son wagon particulier et saluait la foule de son chapeau. Celle-ci se dirigea vers lui en l'acclamant, M. Elz. Côté, de Rimouski, ainsi que les principaux chefs conservateurs des deux comtés voisins de Matane et Rimouski, se portèrent en même temps à sa rencontre. Le Premier-Ministre était accompagné du député sortant de charge du comté de Matane, M. Henri Larue, N. P., candidat dans la présente lutte, et de M. Chs Eug. Dubé, ex-maire de Rivière-du-Loup.

De la gare, le chef conservateur fut conduit, escorté par la foule et au milieu des acclamations, à la salle municipale de Mont-Joli où le candidat de M. Bennett à Rimouski, M. l'avocat R.E. Asselin, tenait une assemblée depuis 8 h. 30. A l'arrivée du premier-ministre, l'assemblée qui débordait la salle manifesta chaleureusement ses sentiments par des hurrahs, tandis que l'Harmonie de Mont-Joli jouait quelques morceaux. Des centaines de personnes ne purent trouver place dans la salle; mais des haut-

parleurs, installés sur l'édifice, leur apportaient la voix des orateurs. Sur la scène, M. René-E. Asselin, donna la main et exprima ses hommages à son chef. Le maire de Mont-Joli, M. J.-Ad. Landry, prenant la parole, présenta à l'assistance, en des termes très aimables, l'éminent visiteur de sa ville. Parlant à la suite du maire, M. l'avocat Asselin dit sa joie de voir le premier-ministre du Canada au milieu des électeurs du comté de Rimouski. "Le nom de R.-B. Bennett, dit-il, signifie courage, énergie et Canada d'abord. Le premier-ministre s'est efforcé de répondre à notre désir, malgré les fatigues d'un long voyage. Ce soir, il est au milieu de nous et le 14 il sera encore avec nous premier-ministre du Canada."

A son tour, M. Henri Larue, N. P., candidat conservateur dans Matane et membre du dernier Parlement, dit tout le plaisir qu'il a eu d'accompagner son chef. "J'ai voulu l'accompagner jusqu'ici, déclara-t-il, pour le féliciter du courage dont il a fait preuve durant les cinq dernières années. Je vous demande, électeurs des comtés de Rimouski et de Matane, de confier votre confiance à celui qui a dépensé et ruiné sa santé pour vous. Il est le champion de nos droits et lui seul peut continuer à redonner au pays des jours meilleurs."

Pendant que la foule l'ovationnait, le premier-ministre se leva pour faire le discours qu'elle attendait. Nous nous dispenserons de le résumer, le texte de cette allocution étant inséré au long, en anglais et en français, en 4e page, dans l'annonce du Comité conservateur.

Les discours terminés, le premier-ministre fut présenté à l'épouse et aux jeunes filles du candidat, madame et mesdemoiselles Asselin, ainsi qu'aux organisateurs conservateurs qui se trouvaient sur la scène. Ne pouvant disposer de plus de temps, l'honorable premier-ministre quitta la salle au milieu des acclamations, emportant dans ses bras la gerbe de fleurs qui lui avait été présentée à son arrivée, en souvenir de cette mémorable manifestation. La foule le reconduisit jusqu'à la gare. Bientôt après, le convoi démarra et repartit.

LA MONARCHIE RETABLIE EN GRECE

ATHENES. — Un gouvernement monarchique constitué à la faveur de la loi maritale a télégraphié hier (10 oct.) à l'ex-roi Georges II de se rendre immédiatement à Athènes, en avion, et de reprendre le trône qu'il dut abandonner il y a onze ans.

Le président de la République grecque, Alexandre Zaimis, a démissionné alors que le nouveau premier ministre, le gén. Kondylis, ancien ministre de la guerre, a formé un cabinet et convoqué l'Assemblée nationale pour décréter la restauration de la monarchie. L'abolition de la République et la proclamation de la monarchie ont été les premières mesures du nouveau gouvernement. Le premier ministre Kondylis s'est proclamé lui-même régent en attendant l'arrivée du roi.

LES MAJORITES EN 1930 DANS LE COMTE DE RIMOUSKI

LOCALITES	Fiset Boulay
Rimouski (ville)	40
Rimouski (paroisse)	28
Sacré-Coeur	41
Bic	103
St-Valérien	13
St-Mathieu	77
St-Simon	23
St-Fabien	350
Canton Bédard	22
St-Narcisse	85
St-Blandine	256
St-Marcellin	51
St-Armand	220
La Pointe-au-Père	34
St-Luce	146
Luceville	42
St-Donat	156
St-Gabriel	9
Les Hauteurs	53 (?)
Mont-Joli	46
St-Flavie	19
St-Joseph de Lépage	15
St-Angèle	49
St-Joseph de Lépage	15

Majorité FISET: 1510.
N. de la Ré. — D'antres paroisses détachées du comté de Témiscouata font maintenant partie du comté de Rimouski.

Cour Supérieure

(Actions depuis le 3 octobre)
Gonzague Michaud, St-Fabien, vs Ernest Boulanger, St-Fabien, \$365.63. Hypothécaire.

Banque de Montréal, Amqui, vs J.-Emile Morais, Amqui, action en bornage, 1ère classe.

Alphonse Chénard, Bic, vs Maria Labrie-Dion, Bic, \$108.98.

Ordonnances rendues par le Tribunal de Révision sous la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers:

Louis-Albert Déchamplain, St-Octave; Emile Normand, St-Angèle; François Imbeault, Dufaultville; Joseph Lagacé, Bic; Philippe Rioux, St-Simon.

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

J. Hilarion Morin, St-Vianney, vs Edmond Langlois, Val-Brillant. Jugement par le Protonotaire pour \$142.02.

P. E. D'Anjou & Fils, Rimouski, vs François Thibault, Sayabec. Jugement pour \$173.74.

Casgrain & Caron, Rimouski, vs Théodore Frenette, Noranda. Jugement pour \$129.23.

Cour de magistrat

COUR DU MAGISTRAT (Actions)

Jos. Beaulieu, Lac-au-Saumon, vs Louis Lévesque, St-Léon le Grand, 026.25.

Anselme Côté, Luceville, vs Dame Alf. Gagnon, \$90.00. Saisie-Gagerie.

A. A. Portugais & Fils, Rimouski, vs Eugène Bouchard, Causapscal, \$8.91, compte.

F.-X. Dionne, Amqui, vs Auguste Marlin, \$18.70, balance billet.

Dame Marie-Gagnon-Kirallah, Rimouski, vs Thérèse Bélanger, \$15.00, compte.

Corporation d'Administration, Limitée, Rimouski, vs Alphonse

"L'U. C. C."

Sous ce titre, le comité diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs vient de publier un volume que non seulement les membres de l'U. C. C., mais tous les cultivateurs, voudront procurer à leurs familles. Il les intéressera et leur fera du bien, car il traite, en des articles variés, de l'organisation professionnelle des cultivateurs. Tous les aspects de la question y sont étudiés par des écrivains spécialisés — près de vingt — et forment la matière d'autant d'études particulières. On y traite, comme principal sujet du livre, des Encycliques sociales.

Parmi les auteurs ou collaborateurs, on remarque, outre les noms de S. Em. le cardinal Villeneuve et de Son Exc. Mgr Courchesne cités comme autorités, ceux de Jean Blanchet, Albert Rioux, Jean-Louis Hébert, l'abbé Alphonse Belzile, Philippe Rioux, Gérard Chouinard, David LeBlond, l'abbé Ernest LePage, Alphonse Bélanger, l'abbé Laurent Lavoie, l'abbé Léon Beaulieu, R. M. Pucet, Delphis Morency, l'abbé Alphonse Beaulieu, l'abbé Emile Côté et Mathias D'Amour. L'ouvrage est présenté aux lecteurs par M. Louis Chénard, du Bic, président diocésain.

Cette brochure, qui a 108 pages, est destinée à populariser l'oeuvre et l'action de l'U. C. C. Le prix n'est que de 25 sous l'exemplaire, qu'on peut se procurer en s'adressant au secrétariat diocésain, presbytère du Bic. Par la publication d'un tel ouvrage, notre U. C. C. diocésaine accomplit avec succès une promesse d'exposer au public agricole la doctrine du corporatisme. Nous espérons que ceux qui lui ont fait cette demande favoriseront de toutes leurs forces la vente du livre qui réalise leur désir. L'élégant volume a été imprimé et broché aux ateliers Gilbert.

Bélanger, Ste-Irène, \$75.15, billet. COUR DE MAGISTRAT JUGEMENTS

La Corporation d'Administration, Limitée, Rimouski, vs G. Hovington, Pointe-aux-Outardes. Jugement pour \$87.25.

Philippe Tremblay, Pointe-aux-Outardes, vs Arthur Foster, Pointe-aux-Outardes. Jugement pour \$47.20.

J.-Eugène Goulet, Luceville, vs H. J. Comeau, Atholville. Jugement pour \$47.28.

J. D. Rioux, Priceville, vs Jos. D. Ferlatte, et Price Bros., T. S. Jugement ordonnant au tiers-saisi de déposer la partie saisissable du salaire du défendeur.

Casgrain & Caron, Rimouski, vs Philippe Castonguay, Causapscal. Jugement pour \$10.50.

Casgrain & Caron, Rimouski, vs Le Club de Pêche du Lac des Quinze Milles, St-Moise. Jugement pour \$20.00.

Casgrain & Caron, Rimouski, vs Louis Garon, St-Donat, Sept-Lacs. Jugement contre le défendeur pour la somme de \$91.70.

Marier & Tremblay, Limitée, Québec, vs Mme Ve N.-Eustache Leclerc, L'Anse à La Croix. Jugement pour \$6.71.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE
M. l'abbé Médéric Barbeau, curé de Saint-Hippolyte, décédé le 9 de ce mois était membre de la Société d'une messe.

Dans nos pages intérieures

Nous publions le présent numéro à 10 pages.

Dans nos 8 pages intérieures ont été insérées, entr'autres matières:

2e page: Le compte rendu de la conférence du Dr Pineault sur Thérèse Neumann. — Un article de M. Gaston Poitvin sur la Coupe Gordon-Bennett. — Une annonce du candidat stéveniste, M. G.-A. Morin.

3e page: Une photographie récente de Sir Eugène Fiset, (page du Comité Libéral).

4e page: Les discours de M. Bennett à Mont-Joli, (page du Comité Conservateur et de M. Asselin).

5e page: (supplément): Séance du Conseil. — Biographies des candidats de Bonaventure. — Le con-

grès diocésain de l'U. C. C. — Chez les Servantes de Jésus-Marie, etc. 6e page: Pronostics sur l'hiver. — Portrait de M. Henri LaRue, etc.

7e page: Les députés qui ont représenté le comté de Rimouski à Ottawa depuis 1867, et leurs adversaires. — Nominations ecclésiastiques. — Annonce du Comité Libéral Central.

8e page: Les fêtes de Timmins en l'honneur de l'abbé C.-Eug. Thériault. — Les députés qui ont représenté le comté de Témiscouata à Ottawa depuis 1867, et leurs adversaires. — Une lettre de M. S. T. Green, dir. du Service postal.

9e page: Un article sur les "chasses polonaises". — L'annonce du Bon Théâtre pour la semaine prochaine.

Aux électeurs et électrices du Comté de Rimouski

Ne craignant pas d'énoncer par écrit mon programme — celui de mon chef l'honorable M. Stevens — et mes dénonciations des vieux partis rouge et bleu ainsi que des pourvoyeurs de leurs caisses électorales et des ploutocrates qui nous tiennent sous leur botte dans l'esclavage économique, j'ai publié ce programme sous mon nom. La distribution vous en sera faite à domicile, à chacun de vous.

Je vous demande respectueusement d'en faire la lecture attentive dans les dernières heures qui nous séparent du jour de la votation.

Vous y lirez mes engagements. Soyez sûrs que je les tiendrai.

LE CANDIDAT DE LA CLASSE LABORIEUSE,
CANDIDAT DE LA RESTAURATION NATIONALE.

GEORGES-A. MORIN

ECHEVIN DE RIMOUSKI,

N.B.—Jo vous invite à lire mon dernier message dans une autre page de ce journal.

G.-A. M.

La coupe Gordon-Bennett

On sait que la Pologne vient de gagner trois années de suite la Coupe Gordon-Bennett. Cette persistance du succès dans la célèbre épreuve internationale ne saurait s'expliquer par un simple hasard.

Notre excellent collaborateur, M. Gaston Poitvein, député de la Marne, secrétaire de la Commission de l'Aéronautique de la Chambre de Députés, nous dit dans cet article, avec sa haute compétence, les raisons et la signification de ce grand succès.

Pour la troisième fois la Pologne vient de gagner la coupe Gordon-Bennett. En 1933, deux officiers polonais, les capitaines Hynek et Burzynski, montés sur le ballon Koscusko, avaient remporté le prix aux Etats-Unis, alors détenteurs de la coupe. C'était par suite à la Pologne, pays vainqueur, qu'incombait l'honneur et la charge d'organiser la Coupe de 1934. Celle-ci fut enlevée par les pilotes polonais et la voici attribuée définitivement à la Pologne par la victoire de 1935.

Cette année, sept pays participaient à la coupe Gordon-Bennett. L'Allemagne, la Belgique, les Etats-Unis, la France, les Pays-Bas, la Pologne et la Suisse. Treize ballons avaient le départ. Cinq seulement ont parcouru plus de 1,000 km: Pologne (Pologne) — Warszawa II (Pologne) — Belgica (Belgique) — Koscusko (Pologne) — Erik-Deku (Allemagne). Ainsi sur les cinq premières places, la première, la seconde et la quatrième sont revenues à la Pologne.

Cette nouvelle victoire a une signification. Cette répétition montre, en effet, péremptoirement que le succès polonais n'est pas dû seulement à un heureux hasard. On en sera d'autant plus assuré si l'on veut bien se rappeler que, sur un autre plan de l'aéronautique, c'est également la Pologne qui s'est vu attribuer par la Fédération Aéronautique Internationale, la Coupe du Challenge International d'Aviation après les victoires consé-

tives de l'équipe Zwirko et Wigura en 1932, de l'équipe Bajan et Pokrzywa en 1934.

Les aéronautes polonais des Coupes Gordon-Bennett 1933, 1934 et 1935 doivent évidemment leurs victoires consécutives à leur excellent entraînement de pilotes, mais aussi à la qualité de leurs appareils. Ceux-ci ont été construits entièrement en Pologne, dans les ateliers militaires de Legionowo, près de Varsovie où, après de longues et minutieuses études, on est parvenu à mettre au point un nouveau type de ballon dans lequel est abaissée d'une façon importante le poids des enveloppes par l'emploi d'un nouveau tissu et d'un nouveau mélange caoutchouté.

Déjà, dès la première victoire polonaise de 1933, la "formule" de construction des ballons polonais avait provoqué un vif intérêt dans les milieux techniques étrangers. Dès 1934, la Suisse a acheté de ces ballons et c'est avec des ballons de fabrication polonaise qu'elle a participé à la Coupe Gordon-Bennett de 1934 où elle obtint la cinquième place avec le Zurich III.

Mais depuis lors, la supériorité technique de la formule des ateliers de Legionowo a reçu une consécration définitive. Le célèbre explorateur de la stratosphère, le professeur Piccard y fait construire actuellement le ballon avec lequel il doit accomplir son prochain voyage d'étude dans la stratosphère, en compagnie du fameux aéronaute suisse: Tilgkamp.

Dans une conférence qu'il vient de faire à Bruxelles, pour la Société belge de Physique, dans une salle de l'Ecole Polytechnique, le professeur Piccard a exposé l'état de la question du recouvrement des enveloppes de ballon de façon à assurer leur parfaite étanchéité avec l'emploi minimum de caoutchouc. Il a dit notamment:

"La Pologne a aujourd'hui les meilleurs ballons représentant le résultat de recherches systématiques arrivées au dernier point de

la perfection. Seulement, les Polonais ont trouvé la solution du problème qui consiste à étendre d'une manière uniforme un recouvrement de caoutchouc sur le tissu du ballon les établissements polonais sont adaptés à toutes les surcharges qu'on ne saurait prévoir dans le domaine de la construction des ballons. Ils m'ont donné le spectacle de la technique la mieux développée dans cette branche de l'industrie.

Un exemple illustrera ces déclarations. Un mètre carré de tissu actuel de recouvrement fabriqué par les ateliers polonais pèse un peu moins de soixante-dix grammes (70 grammes), tandis que l'enveloppe du premier ballon avec lequel le professeur Piccard est monté dans la stratosphère, pesait au mètre carré quatre fois plus.

Il ne peut que nous être agréable, en France, de constater les résultats techniques excellents auxquels sont parvenus, dans le domaine de l'aéronautique, nos amis et alliés polonais. Nous voyons un témoignage nouveau de ce que, pour notre part, après avoir suivi pendant plusieurs années leurs efforts dans tous les domaines, nous avons toujours cru devoir souligner en France: la vitalité et la force d'expansion polonaises dans tous les domaines, jointes à une volonté qui rien ne peut rebuter.

Le magnifique succès remporté aujourd'hui dans la Coupe Gordon-Bennett est révélateur à cet égard d'une préparation intense et discrète, d'une endurance et d'une énergie dignes de véritables éloges.

A ce point de vue, nous ne voudrions pas terminer cet article sans ajouter une information qui se réfère à un fait de nature à entraîner sans doute de nombreuses répercussions dans l'aviation. Deux jeunes ingénieurs polonais, Falkiewicz et Zaleski viennent de mettre au point un nouveau moteur qu'ils ont appelé Z. F. Bobo, pesant seize kilogrammes, consommant 250 grammes de carburant par H. C. et accomplissant 2750 tours à la minute. C'est le moteur d'aviation le plus léger qui existe au monde.

Comme aujourd'hui l'aviation et ses possibilités diverses sont en train de transformer l'échelle des valeurs — au point de vue militaire et économique — toutes les questions qui s'y rapportent intéressent de plus en plus le grand public. C'est pourquoi nous avons voulu souligner l'actuel effort polonais dans ce domaine.

Gaston POITVEIN.

L'engagement d'un candidat

PAS DE BOISSON

M. le curé de la cathédrale a lu, en chaire, dimanche dernier, la lettre suivante du candidat stéveniste l'échevin G.-A. Morin à l'élection du 14 octobre:

Rimouski, le 7 Octobre 1935.
Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers,
Messieurs:

J'accuse réception de votre résolution, et vous pouvez prendre ma parole d'honneur qu'il n'y aura aucune boisson de livrée directement ou indirectement par mon organisation dans aucun endroit du comté et cela même si je savais y perdre mon élection faute d'un verre de boisson ou d'une promesse.

Votre dévoué,
GEO.-A. MORIN,
Candidat "STEVENS".
P.S.—Je vous serais obligé si vous donniez connaissance de cette déclaration publiquement aussitôt que possible.

Je fais parvenir une copie de la présente déclaration à M. le Curé de votre paroisse.

THERESE NEUMANN

Une conférence de M. le Dr Josué Pineau

M. le Dr Josué Pineau, un de nos professionnels les plus érudits et cultivés, a fait mardi soir au Séminaire, sous les auspices de l'Amicale, une fort intéressante conférence sur la célèbre Thérèse Neumann, de Konnersreuth. Il fut présenté à l'auditoire par M. l'abbé Alphonse Fortin.

Nous en publions ci-dessous le résumé.

Le conférencier débute en donnant quelques notions succinctes sur la mystique au sens théologique et chrétien.

Certaines âmes reçoivent des grâces exceptionnelles gratuites, pour l'édification du prochain et l'exaltation de la Sainte Eglise. Elles ont une mission.

Thérèse Neumann (jeune fille allemande de Konnersreuth, en Bavière) semble être une de ces âmes privilégiées. Pour le démontrer, le conférencier nous raconte son histoire merveilleuse.

Née en 1899 dans une famille pauvre, elle n'a reçu comme instruction que ce qu'elle a appris à la petite école de son village, jusqu'à l'âge de treize ans.

A treize ans, elle dut entrer en service comme domestique dans une famille du village. Elle y séjourna jusqu'au 10 avril 1918, date où, au cours d'un incendie, elle contracta une maladie qui la tint alitée, paralysée et aveugle, pendant quatre ans.

En 1923 elle est guérie miraculeusement.

En 1926, pendant son sommeil, une nuit, elle a une vision du jardin des Oliviers et de la scène qui s'y est passée il y a dix-neuf cents ans. Elle s'éveille avec une douleur au côté et trouve son linge taché de sang à cet endroit.

Quelques semaines après, elle a d'autres visions, et constate aux mains et aux pieds des plaies mystérieuses. Son curé constate qu'elle porte les stigmates de Notre-Seigneur.

Depuis lors, elle a, tous les vendredis, des extases avec vision des diverses scènes de la Passion. Au cours de ces extases toute sa personne reproduit les phases de ce drame d'une façon si pathétique et si conforme à la vérité des réactions pathologiques (au dire des médecins) que les visiteurs témoins de ces scènes n'en peuvent croire leurs yeux, et que beaucoup d'incroyants se convertissent à ce seul spectacle.

Thérèse répète des paroles qu'elle entend sans les comprendre. De savants linguistes ont reconnu qu'il s'agissait de l'araméen, vieille langue morte depuis dix-huit siècles, et qui était parlée par Notre-Seigneur et les Juifs du temps, en Palestine.

Depuis douze ans, elle ne prend aucune nourriture et aucun breuvage. Elle vit seulement sans manger ni boire, et ne s'en porte pas plus mal. A l'exception des vendredis et samedis, où elle a des extases, elle travaille le reste du temps, alerte et gaie comme tout le monde.

Son cas n'est pas unique. Le Dr Pinault cite plusieurs personnes qui ont ainsi vécu des années sans aucune nourriture que l'Eucharistie, — comme Thérèse qui n'absorbe qu'une petite parcelle d'hostie.

Enfin Thérèse a une infinité d'autres visions, d'intuitions et de connaissances supra-normales.

Pour terminer, le conférencier pose la question des causes de ces prodiges.

La science, en particulier la science médicale, peut-elle expliquer cela ?

Il rappelle que les médecins matérialistes incroyants persistent encore à invoquer l'hystérie. Il démontre que cette vieille "bonne à tout faire" est passée de mode, parce qu'elle n'explique rien du tout. C'est l'avis de tous les médecins instruits et honnêtes.

On a invoqué aussi la suggestion, autre machine à faire des miracles, au dire de ses protagonistes. Le Dr Pinault cite une réponse pleine d'esprit que Thérèse fit à un certain Docteur, qui s'évertuait à lui prouver qu'elle avait attrapé les stigmates à force de regarder les plaies de Jésus: "Alors les méchants, dit-elle, qui ne pensent qu'aux diableries, pourquoi ne reçoivent-ils pas de cornes ?"

Le conférencier conclut en disant que, sans préjuger des décisions futures des autorités religieuses, on a tout lieu de croire que ces manifestations de Konnersreuth sont réellement d'origine divine, et que Thérèse Neumann a apparemment pour mission de confondre la fausse science du siècle, et de contribuer à retirer le monde de l'abîme de matérialisme et de rationalisme où il est tombé.

MADAME,

TONIFIEZ

VOTRE JEUNE FILLE QUI GRANDIT...



se développe; de 12 à 15 ans, elle passe par une période critique qu'il convient d'aider et de hâter. Ordinairement aux prises avec ses études, la jeune fille est surmenée alors qu'il lui faudrait du repos et des soins. Il lui faut un tonique sûr, prouvé; donnez-lui alors les bonnes PILULES ROUGES qui, en renforçant l'organisme, en donnant au sang la vigueur nécessaire pour faire ce travail de création, feront passer rapidement et heureusement votre jeune fille au travers de cette crise et lui évitera des périodes douloureuses ou irrégulières qui ne sont souvent que le signe d'une formation imparfaite ou d'une faiblesse générale.

Les bonnes PILULES ROUGES se recommandent dans les cas de :

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit

Fatigues
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses

Irrégularités
Troubles internes
essentiellement féminins

(symptômes ou conséquences de l'anémie)

Quelques extraits de témoignages que nous avons dans nos fichiers, et qui sont à votre disposition pour vérification; nous en garantissons l'authenticité.

"Fatiguée par des études trop assidues, ma jeune fille, Irène, délicate de constitution était devenue d'une faiblesse extrême. Je lui achetai des PILULES ROUGES: la santé lui revint complètement..."

"J'étais rendue à l'âge de 17 ans et je n'étais pas encore menstruée. J'étais ennuyée de pertes blanches et je maigrissais à vue d'œil. J'ai eu recours aux PILULES ROUGES, un heureux changement se produisit..."

"Vers l'âge de 15 ans, fatiguée par le trajet que j'avais à faire pour me rendre à l'école, je suis devenue bien déprimée et je perdais le goût de l'étude. Mon père qui était médecin s'en aperçut et après examen constata que je souffrais d'ANÉMIE. Il me prescrivit lui-même les PILULES ROUGES. Je devins plus gaie, plus enthousiaste aux amusements et je repris mes études avec ardeur..."

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PRENEZ LES BONNES

PILULES ROUGES

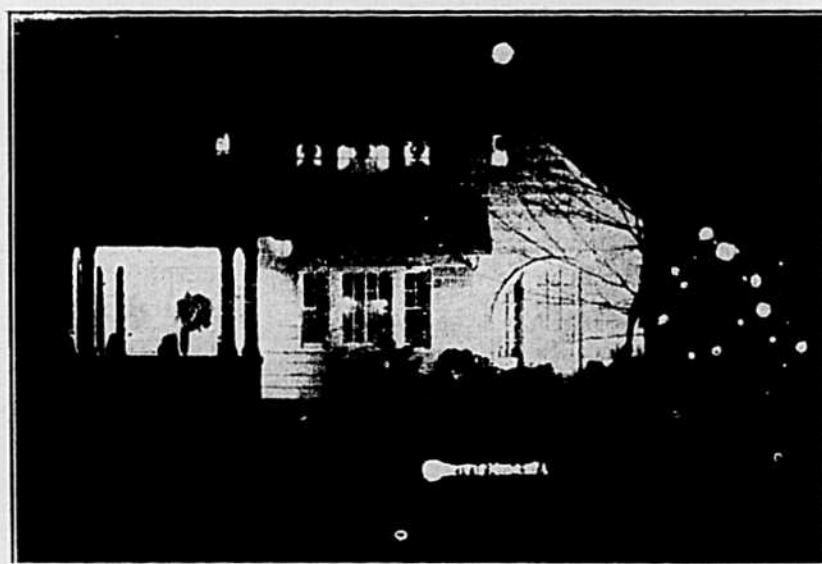
pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltee, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Abonnez-vous au "Progrès du Golfe"

\$1.00 par année

Installez l'Electricité dans vos DEMEURES



Les longues soirées de l'automne ont dû vous faire songer à l'électricité dans vos demeures, si vous ne l'avez pas déjà. Nous y avons aussi pensé pour vous et avons décidé de faire quelque chose afin de vous aider à réaliser un désir qui doit vous être cher au cœur.

ESCOMPTE DE 15%

Durant tout le mois d'octobre nous accorderons à tous ceux qui se décideront à faire leur installation électrique un escompte de 15% sur les prix réguliers des matériaux employés. Cet escompte est généreux et peut représenter un montant appréciable si votre installation projetée est assez considérable.

UNE INSTALLATION COMPLETE
POUR \$24.00

Plusieurs seraient satisfaits d'une petite installation de cinq lampes et de deux commutateurs. Dans ce cas, nous pouvons leur faire un prix fixe de \$24.00 pour une installation de ce genre. Ceux qui désirent plus, devront s'arranger avec nos représentants, qui sont autorisés à accorder 15% d'escompte sur tous les matériaux employés.

**La Compagnie de Pouvoir
du Bas St-Laurent**

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane,
Trois-Pistoles, Cabano.



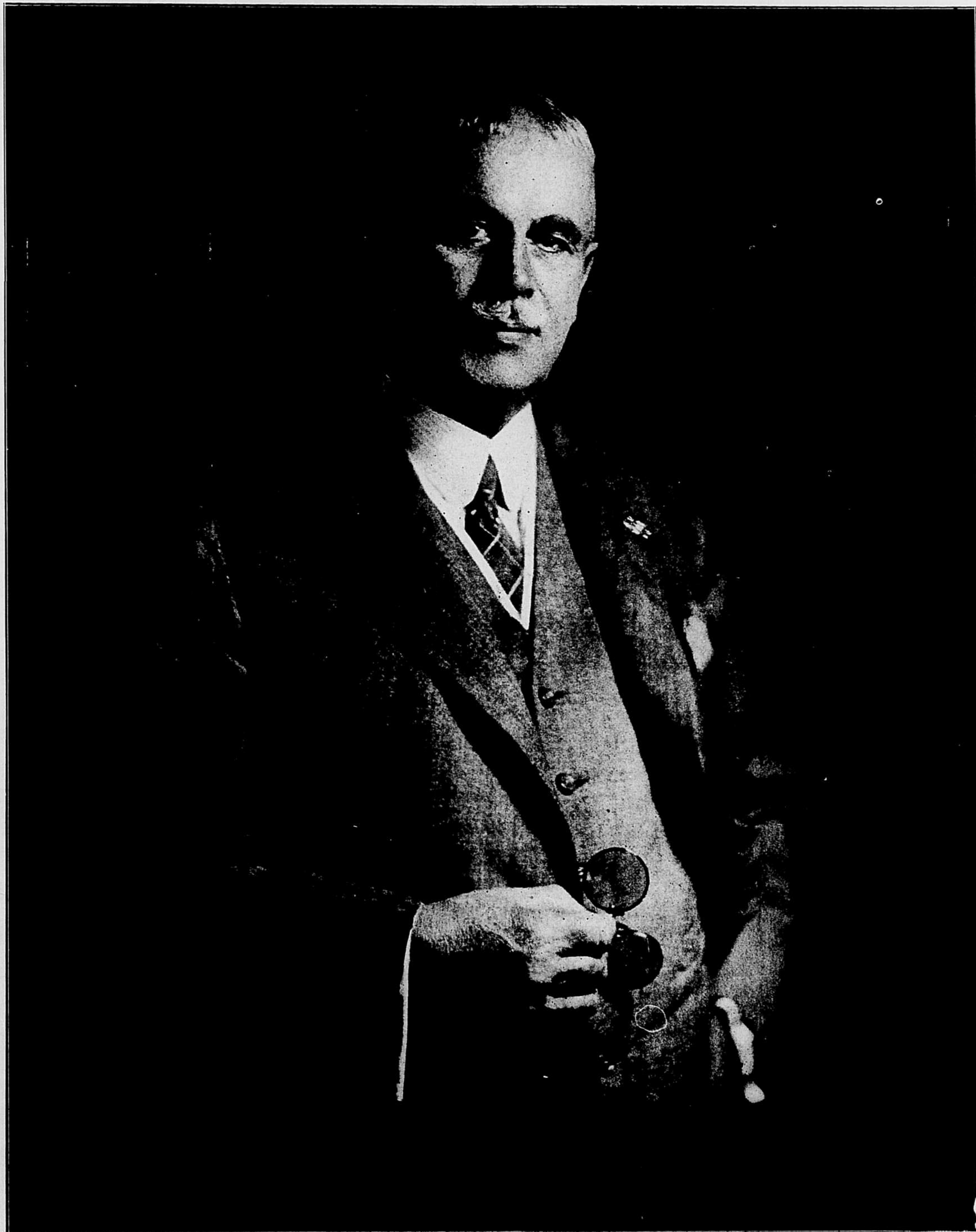
Ne cuisinez pas
COMME LE FAISAIT
VOTRE GRAND'MÈRE!

Votre grand'mère, naturellement, cuisinait à l'ancienne mode; elle devait endurer les cendres, la poussière et les températures inégales. Vous pouvez faire installer un Brûleur G & B Imperial dans votre poche de cuisine actuel et jouir à peu de frais de tous les avantages d'un outillage de cuisine moderne. Le Brûleur à Poêle G & B Imperial fonctionne à bon marché, s'allume instantanément et maintient des températures égales pour la cuisson. Propre et inodore. Renseignements complets de

L'IMPERIAL OIL LIMITED

Brûleur à Poêle G & B Imperial

**SIR EUGÈNE Fiset, CANDIDAT LIBÉRAL
POUR LE COMTÉ DE RIMOUSKI**



VOTEZ POUR SIR EUGÈNE Fiset

**Son parti est le seul groupe politique pouvant réaliser l'unité nationale et restaurer
la situation économique du Canada.**

**Le Comité Central Libéral
du Comté de Rimouski.**

Discours du Très Honorable Premier - Ministre BENNETT

**Aux Electeurs et Electrices
du Comté de Rimouski**



M. R.-E. ASSELIN, CANDIDAT CONSERVATEUR

**Lors de son passage à Mont-Joli
dimanche soir, le 6 octobre 1935**

Mesdames et messieurs,

Je suis plus ému que je ne puis vous le dire de vous voir tous ici ce soir. Mon cœur est touché de l'accueil si bienveillant que vous me faites à mon passage aujourd'hui dans votre magnifique province.

Durant les deux dernières heures que je viens de passer dans Québec, j'ai vu vos belles vallées, vos arbres aux teintes splendides, vos églises sises aux versants des collines, votre peuple qui travaille avec énergie, et cela m'a causé une grande joie. Je ne pensais pas qu'en venant ici ce soir je serais accueilli aussi amicalement.

A vous tous qui êtes venus pour exprimer à votre premier-ministre vos sentiments de bienveillance, je n'ai pas l'intention de vous faire de discours politique.

Nous ferons de notre mieux dans l'intérêt de tout le Canada, de chacune de ses parties, de chacune des provinces du Dominion, et vous me permettrez de féliciter tous les citoyens de cette province de leur façon admirable de comprendre la loi et l'ordre qui sont à la base de toute autorité, de la simplicité, de l'esprit religieux et de l'honnêteté qu'ils mettent dans leurs vies et qui ont une influence si considérable sur notre pays et notre civilisation.

Maintenant, mes amis, je m'en vais prendre le train et mon ami M. Dubé, qui m'a rejoint le long du trajet, de même que votre candidat, resteront avec vous pour vous adresser la parole.

Je n'aurais qu'un désir: pouvoir vous parler dans le splendide langage qui vous vient de France, mais je laisserai ces messieurs vous faire mon discours dans la langue que vous aimez tant.

Je vous remercie de tout mon cœur. Je remercie la fanfare de la belle musique qu'elle nous a fait entendre ici ce soir.

Le Canada est un grand pays, —un grand pays dont l'avenir est grand et que vous et moi, jeunes hommes et jeunes femmes, et nous tous voulons faire encore plus grand.

Merci beaucoup. Au revoir, et non pas adieu.

R. B. BENNETT.

(Version française du discours qu'il a prononcé à Mont-Joli, dimanche dernier, 6 octobre 1935.)

Un Choix Facile à Faire



Le Très Hon. R. B. BENNETT,
Premier Ministre du Canada

Le débat politique auquel le peuple canadien assiste depuis quelques semaines est assez avancé pour permettre à l'électorat de rendre un sûr et sain jugement.

Le passé: Nous avons, d'un côté, le Gouvernement Bennett, qui a sauvé le Canada de la ruine économique; qui a accompli d'immenses travaux; qui, suivant les statistiques de la Ligue des Nations, a mieux fait que n'importe quel autre gouvernement durant la crise; qui a donné au pays plus de réformes sociales que tous les gouvernements combinés depuis la Confédération; qui a placé le Canada à la tête de tous les pays du monde dans la reprise économique; qui a été bon et généreux pour toutes les classes affectées par la dépression; qui a ouvert à nos produits de grands et riches marchés comme le Canada n'en a jamais eus; un gouvernement qui a raplombé les finances nationales et contre lequel on n'a pu soulever aucun soupçon de scandale.

De l'autre côté, des groupes politiques qui, en Chambre, ont dû voter avec le Gouvernement Bennett sur toutes ses mesures importantes; des groupes politiques qui ne critiquent rien de ce que M. Bennett a fait, mais seulement la façon énergique dont il a rapidement mis en pratique son programme approuvé par le peuple; des groupes politiques qui se plaignent de ce que nous avons enfin un gouvernement fort, ferme, gardien jaloux de l'ordre et de la légalité; des groupes politiques qui, depuis cinq ans, n'ont fait œuvre que de négativité, passivité, opposition futile et obstruction irraisonnée.

Le présent et l'avenir: Nous avons, d'un côté, le Gouvernement Bennett qui propose de compléter son programme de réformes sociales; de répandre un crédit plus facile et meilleur marché à toutes les activités nationales; de corriger les erreurs et réprimer les abus du système capitaliste; de nommer un Conseil Économique pour résoudre les grands problèmes pressants de notre structure économique

(monnaie, crédit, transport, ressources naturelles, communications, commerce, industrie, etc.); d'absorber la jeunesse dans l'activité nationale à mesure qu'elle sort des écoles; de protéger et aider la vieillesse; d'empêcher notre participation dans toute guerre où la vie même du Canada n'est pas en jeu; d'assurer une protection définitive aux classes ouvrières, et de hâter le retour complet de l'agriculture à une saine prospérité; d'agrandir nos marchés et signer d'autres accords commerciaux sur la base de donnant-donnant.

De l'autre côté, nous avons des groupes politiques qui demandent la liberté d'action pour le communisme; qui proposent des mesures économiques dont l'issue inévitable est le socialisme; le parti libéral dont le chef se contente de critiquer et ne propose rien à l'électorat, se fiant encore à sa politique de laisser-faire et s'imaginant que les choses vont s'améliorer d'elles-mêmes sans que le gouvernement n'ait rien à faire; d'autres dont les propositions financières suffiraient à ruiner le Canada en quelques mois s'ils avaient l'occasion de les mettre en pratique.

* * * * *

Vous savez de quel côté sont le bon sens, la saine raison, la clarté de la vision, la réalité des faits exacts, la formule de redressement et d'action, la certitude de succès et d'amélioration, votre protection et votre sécurité: avec le Gouvernement Bennett.

Vous savez de quel côté sont les obstructionnistes, les retardataires, les rêveurs, les visionnaires, les formules dangereuses, les projets exagérés ou insensés, les recettes qui ont échoué dans les autres pays: dans les divers groupes qui forment l'opposition.

Ne risquez pas votre avenir ni l'avenir du Canada.

Ne jouez pas à l'aveuglette avec la sécurité nationale.

VOTEZ POUR VOTRE BIEN

VOTEZ POUR LE BIEN DU CANADA

VOTEZ POUR BENNETT

Publié par l'Organisation Centrale Conservatrice.

VOTEZ POUR ASSELIN

TEXTE ANGLAIS

I am more touched than I can say to see you all here tonight; it moves my heart that you should welcome me so kindly as I am passing through your beautiful province to-day.

For the last two hours, I have been in Quebec and have seen your beautiful valleys, your beautifully colored trees, churches on the hillsides, your kind hard working people, and it has given me great joy. I had not thought tonight I would come here to be received so kindly.

I will not make a political speech to you who have come here to express your goodwill to one who happens to be your Prime Minister, as my time is too short.

We will do the best we can for the whole of Canada, every part of it, every part of this Dominion, and I will like to congratulate the citizens of this whole province, upon your fine sense of law and order which constitute authority on the simple, religious and honest lives that do such credit to our country and civilization.

Now, my friends, I am going off on a train, and my friend Mr. Dubé, who joined me down the line, and your candidate, will stay and talk to you.

I only wish I could talk to you in the beautiful language of France, but I will let these gentlemen make my speech to you in the language which you love so well.

From the bottom of my heart I thank you. I thank the band for coming here tonight to give us this beautiful music.

Canada is a great country, — a great country with a great future, and you and I, young men and young women, and all of us mean to make it greater still.

MERCI BEAUCOUP. Au revoir and not goodbye.
R. B. BENNETT.

(Discours à Mont-Joli, dimanche soir le 6 octobre 1935.)

LE PROGRES DU GOLFE

No 26 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 11 Octobre 1935

Information impartiale

Nous croyons utile de rééditer l'extrait suivant d'un article déjà paru dans notre numéro du 9 août dernier sous le titre "A l'approche des élections":

Selon une ligne de conduite dont nous ne démentons pas, adoptée et suivie depuis 1917 — époque de la conscription, — le Progrès du Golfe s'abstiendra de favoriser soit un parti, soit des candidats. Comptant dans tous les groupes politiques de nombreux lecteurs, ceux-ci restent fidèles à notre journal précisément parce qu'il les intéresse de tout autre façon et que, pour la plupart, ils l'aiment mieux dans un rôle nettement indépendant et libre d'influenceur impartial que s'il était à la remorque des politiciens.

Aux partis et aux candidats de toutes couleurs, le Progrès du Golfe sera néanmoins utile en leur permettant de se servir de ses pages comme d'une tribune, pour s'adresser aux électeurs qui les lisent. Nous leur accorderons, sans exception et sans préférence, tout l'espace qu'il leur plaira d'utiliser, bien entendu à des conditions qui ne seront que légitimes et raisonnables et sur lesquelles les intéressés pourront s'entendre au préalable avec l'administration de ce journal.

RESTONS CHEZ NOUS

EN DEHORS DU CONFLIT

Monsieur le rédacteur,

Depuis plusieurs jours déjà, les menaces de guerre entre l'Italie et l'Ethiopie sont devenues une réalité. Et l'armée moderne et bien disciplinée du Duce, à l'heure qu'il est, a déjà pris plusieurs villes aux forces primitives du pays envahi. L'Angleterre et la France, unies une fois de plus, surveillent de près les événements et se préparent à intervenir par la force armée s'il le faut, si elles croient leurs colonies africaines respectives en danger. Et tout cela malgré les efforts frénétiques de la Société des Nations pour empêcher le conflit.

On peut avoir les idées que l'on veut sur les guerres, croire qu'elles sont voulues de Dieu ou qu'elles sont l'expression d'instincts féroces et primitifs non assouvis. On peut trouver des excuses pour les nations qui se battent ou leur rappler les propos solennels qu'elles faisaient entendre au lendemain du conflit de 1914-1918: "La guerre est un reste de barbarie que doit vent bannir à tout jamais les peuples civilisés." En un mot, il n'y a aucun inconvénient à exprimer les opinions que l'on veut sur le présent conflit, tant que nous en restons les spectateurs, car s'il est un devoir impérieux qui nous incombe, ou plutôt qui incombe à ceux qui nous gouvernent, c'est bien d'écarter toute idée et toute possibilité de participation au cas où l'Angleterre embarquerait dans la danse. Nous avons eu l'aventure de 1914. C'est assez. Nous n'avons que faire, aujourd'hui, dans un conflit où nous n'avons aucun intérêt à protéger, aucun avantage à retirer. Au point de vue financier, une autre participation à une guerre signifierait la banqueroute, la ruine complète. Nous étions trop pauvres en 1914 pour tenter l'aventure: nous le sommes encore bien plus aujourd'hui. Mais par-dessus tout, il y a l'opinion publique, plus que jamais opposée, au Canada comme dans les autres dominions ou possessions britanniques, à toute idée de guerre, à tout sacrifice de vies sur un champ de bataille éloigné. Il ne s'agit pas dans cette affaire, d'une question de partis ou de couleurs, c'est essentiellement une question nationale qui devrait être envisagée de la même manière par tous nos hommes politiques sans exception.

Si l'Italie veut faire pénétrer sa civilisation raffinée en Ethiopie, en se battant dix hommes contre un, avec un matériel de guerre des plus modernes auquel s'opposent les armes les plus primitives qui soient, c'est son affaire. Mais ça ne nous regarde pas. Et nous pouvons répéter cette phrase qu'a reproduite à satiété la presse américaine depuis le début des difficultés italo-abyssines: "Restons en dehors du conflit!"

Une lettre de l'Hon. M. Francis, en réponse à la demande du conseil pour poser une passerelle sur le pont de la rivière Rimouski, s'informant dans quelle proportion la ville serait prête à contribuer au coût de cette passerelle.

Une lettre de M. Geo. A. Morin, candidat "Stevens", acquiesçant à la résolution du conseil en date du 23 septembre dernier, à l'effet de ne pas distribuer de boisson ni en faire distribuer dans le comté durant cette élection.

Une offre de M. Arsène Michaud pour l'achat de l'ancienne salle municipale, déjà reçue à la séance du 19 août 1935.

Une lettre de M. Alphonse Leblond demandant d'être exempté de la taxe de locataire parce qu'il paie la taxe de propriété de la maison qu'il occupe.

Une lettre de la Commission des services publics de Québec accompagnant une demande de M. J. A. Doucet pour l'autoriser à établir un dépôt de gazoline à Rimouski, à laquelle demande le conseil déclare n'avoir pas d'objections.

Une demande de M. Philias Morissette pour diminuer ses taxes. Proposé et résolu que la demande de M. l'abbé Martin soit référée à l'inspecteur de la ville afin d'avoir un rapport, à la prochaine séance, sur le fonctionnement de l'égoût municipal à l'endroit désigné dans la plainte.

Sur proposition de M. le conseiller Morin, il est résolu de louer la salle du conseil au candidat "Stevens", dimanche, le 13 octobre 1935, sur paiement de la somme de \$5.00 et de l'acceptation des obliga-

CHEZ LES SERVANTES DE JESUS-MARIE

Bénédictin de la pierre angulaire

Dimanche prochain, le 13 octobre, à trois heures p.m., aura lieu, chez les Servantes de Jésus Marie, la bénédiction de la pierre angulaire de leur chapelle, présidée par Son Excellence Mgr l'Evêque.

Tous sont cordialement invités d'y assister.

LA MORALITE PUBLIQUE ET LES ELECTIONS

DIOCESE DE RIMOUSKI

(Suite)

Conseils Municipaux du diocèse de Rimouski qui ont passé une résolution pour le respect de la morale et de la tempérance, au cours des prochaines élections fédérales et provinciales:

Sainte-Blandine, comté de Rimouski.

St-Mathieu, comté de Rimouski.

St-Léon, comté de Matapédia.

Notre-Dame du Lac, comté de Témiscouata.

Mont Lebel, Ste-Blandine, comté de Rimouski.

Amqui, comté de Matapédia.

Lac-au-Saumon, comté de Matapédia.

La Nativité, (Biencourt), comté de Témiscouata.

N-Dame de l'Isle Verte, comté de Témiscouata.

Lejeune, comté de Témiscouata.

St-Adelme, comté de Rimouski.

Bic, (Village), comté de Rimouski.

Bic, (Paroisse), comté de Rimouski.

St-Fabien, comté de Rimouski.

Saint Paul de la Croix, comté de Témiscouata.

Rimouski, (Paroisse), comté de Rimouski.

St-François d'Assise, comté de Bonaventure.

Lac-au-Saumon, (Paroisse), comté de Matapédia.

St-Arsène, comté de Témiscouata.

St-Hubert, comté de Témiscouata.

St-Damase, comté de Matapédia.

St-Clément, comté de Témiscouata.

Squatec, comté de Témiscouata.

Trois-Pistoles, (Paroisse), comté de Rimouski.

St-Simon, comté de Rimouski.

St-Cléophas, comté de Matapédia.

St-Anaclet, comté de Rimouski.

St-François-Xavier des Hauteurs, comté de Rimouski.

Mont-Joli, comté de Rimouski.

Rivière-Beau, comté de Témiscouata.

St-André, comté de Bonaventure.

St-Donat, comté de Rimouski.

Trois-Pistoles, (Ville), comté de Rimouski.

St-Joseph de Lepage, comté de Rimouski.

St-Emile d'Aulclair, comté de Témiscouata.

St-Luc, comté de Matane.

Le Comité diocésain d'Action Catholique, Rimouski.

tions légales d'un locataire.

Proposé et résolu que des procédures soient intentées pour faire annuler l'acte de vente passé entre la Ville de Rimouski et M. Raoul Perreault, le 30 octobre 1933, suivant clause résolutoire vu le défaut de paiement des termes et de l'intérêt à échéance.

Vu les plaintes déposées au bureau du conseil au sujet de la liste des électeurs pour l'Assemblée législative, il est proposé et résolu que le secrétaire-trésorier donne un avis public que ce conseil procédera à l'examen ou à la correction de la liste des électeurs, et prendra en considération les plaintes par écrit, à une séance qui sera tenue le quinze octobre courant, à 8 heures p.m., au lieu ordinaire des séances de ce conseil, et qu'un avis spécial soit donné aux personnes dont les plaintes ont pour objet de faire inscrire ou de faire radier les noms sur la dite liste.

Proposé et résolu que cette séance soit ajournée à mardi, le quinze octobre courant, à 8 h. p.m., pour l'examen de la liste des électeurs pour l'Assemblée législative et des plaintes produites et pour les affaires inachevées.

Et ce conseil est ajourné à mardi, le quinze octobre courant, à 8 h. p.m.

Ne prenez jamais au sérieux l'opérateur qui vous dit: "Un mot encore et j'ai fini!"

NOTES BIOGRAPHIQUES

Les candidats de Bonaventure

L'HON. CHARLES MARCILL

L'hon. Charles Marcill, LL. D., candidat libéral de Bonaventure aux Communes, est né à Ste-Scholastique le 1er juillet 1860, fils de feu Charles Marcill, avocat, et de Maria Doherty. Il descend d'André Marcill, né en France en 1642, qui s'établit à Québec en 1670. Il fit ses études au Collège d'Ottawa et l'Université d'Ottawa lui conféra le titre honorifique de docteur en droit le 18 juin 1908. Il fut élu pour la première fois député de Bonaventure en 1900 et réélu en 1904, 1908 et 1911. Il avait commencé sa carrière comme journaliste en 1880. Il fut élu président de la Chambre le 20 janvier 1909. Il fut nommé membre du Conseil Privé le 6 octobre 1911 et fit partie du cabinet Laurier. Il démissionna la même année. Après avoir été élu échevin du quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, il continua sa carrière comme député et fut réélu député de Bonaventure en 1917, 1921, 1925, 1926 et 1930. Il est un des deux seuls députés survivants de 1900. Il a représenté son comté dans neuf parlements. Il fut membre de la Commission administrative de Montréal de 1918 jusqu'au 1er novembre 1921. Il assista aux obsèques du roi Edouard

VI en 1910 à Windsor Chapel. Il fut créé Chevalier de la Légion d'honneur en 1911.

M. JAMES-J. JESSOP

Le candidat du parti conservateur dans Bonaventure, quoique né (en 1891) dans le comté de Matane, a passé son enfance et sa jeunesse en Gaspésie. Il est le fils de James Jessop et de Laure Lavoie. Il fit ses études secondaires au Séminaire de Rimouski et ses études légales à l'Université Laval. Il a été admis au Barreau en janvier 1915. Depuis, il s'est toujours livré activement à l'exercice de sa profession, d'abord avec M. A.-P. Garon, ancien magistrat, puis avec Me Elzéar-Auguste Côté, L. L. D. Il a fait plusieurs campagnes en faveur du parti conservateur, mais c'est la première fois qu'il brigue les suffrages, sur les instances de ses anciens "pays" et amis du comté de Bonaventure, où il mène une vigoureuse et palpitante bataille, contre un adversaire éminent, qui est député de ce comté depuis 35 ans.

M. Jessop a épousé, le 29 juin 1921, Léonie Gauvin, de Québec, fille de M. et Mme Michel Gauvin, décédés. Cinq enfants sont nés de leur union, dont quatre sont vivants.

D'APRES LES APPARENCES

Pas un médecin ne commettrait l'imprudence de faire un diagnostic simplement d'après l'apparence d'un malade. Bien que les apparences sont quelquefois trompeuses, elles sont souvent de nature à révéler beaucoup de choses ou, serait-ce peut-être plus juste de dire, de suggérer des opinions sur ce qui se passe en dedans de la couche superficielle.

A la lumière de ses connaissances, le médecin peut s'attendre à rencontrer des cas de diabète parmi ceux de ses malades qui, ayant dépassé l'âge moyen, ont acquis un poids assez considérable. Toutes les personnes grasses ne souffrent pas de diabète, mais les personnes maigres en sont bien rarement victimes.

On se demandera probablement à quoi sert de savoir que le diabète survient plus fréquemment chez les personnes obèses que chez les personnes maigres, ou que cette maladie est plus commune aux femmes qu'aux hommes, ou encore qu'elle apparaît ordinairement entre quarante et soixante ans.

Ces renseignements sont précieux si l'on sait de plus que l'hérédité joue aussi un rôle important. En d'autres termes, l'obésité n'est désirable pour aucune personne adulte, mais si elle est associée à une histoire de famille qui dénote le diabète, elle prend une autre signification.

On n'a pas raison de s'effrayer du fait qu'il y a des cas de diabète dans sa famille. Cela doit servir d'avertissement et l'on doit se surveiller afin d'éviter certaines déficiences physiques qui pourraient survenir si l'on se néglige.

L'examen médical périodique doit être fait pour plusieurs raisons. Ceux, par exemple, qui reçoivent des cas de diabète dans leurs antécédents, ne devraient jamais y manquer afin de sauvegarder leur santé. La découverte précoce de la maladie permet d'en établir aussi le traitement précoce et en assure d'autant plus le succès.

Les premiers signes du diabète se manifestent dans l'urine et dans le sang, et cela peut être facilement reconnu lors de l'examen médical périodique et longtemps avant que le malade ne soupçonne l'existence de la maladie. Au même temps, on peut découvrir une infection focale ou autre condition anormale qu'un traitement approprié fera disparaître.

Personne ne doit essayer de diagnostiquer son propre cas. Le moindre soupçon devrait conduire une personne chez son médecin, ainsi une fois persistante et une fois qu'elle ne peut être assuée, l'émission d'une quantité augmentée d'urine accompagnée d'une perte de poids et de forces; voilà autant de signes dont un seul justifie un examen.

D'après les apparences, vous n'avez aucune raison de craindre le diabète, mais il se peut que vous

en soyez atteint aussi. L'Association Médicale Canadienne, Toronto.

POUR EMPECHER LES POMMES DE TERRE DE GELER

(Notes des fermes expérimentales)

La gelée cause de telles pertes à l'industrie des pommes de terre au Canada que ses dégâts figurent sur la liste des maladies que l'on considère être les plus nuisibles au point de vue de la certification de la semence. Les planteurs canadiens devraient donc apprendre à distinguer entre les dégâts causés par le froid et ceux qui sont causés par les maladies, car il arrive souvent que l'on confond les uns avec les autres. La gelée, partout où elle se produit, dans le champ, dans la cave, au cours du transport sur le marché, provoque des pourritures destructives, l'affaiblissement des plants, et la décomposition des plantons de pommes de terre, d'où une pauvre levée de la récolte. Ce problème a été pendant longtemps l'objet d'une étude attentive de la part du Service de la botanique, à Ottawa, et il a été démontré que l'on peut faire beaucoup pour prévenir les pertes provenant de ces causes.

Les pommes de terre qui sont exposées à la gelée dans le champ même, avant d'être arrachées, sont dites "gelées en terre"; celles qui sont exposées au froid après l'arrachage sont dites "endommagées par la gelée". Un troisième type, appelé "glaçage", se produit lorsque la température descend au point de congélation de l'eau; quoique en réalité la glace commence à se former dans les tubercules à environ 29 degrés Fahr., un chiffre qui varie avec les variétés ou même avec les tubercules. Cette tolérance individuelle au froid explique jusqu'à un certain point pourquoi l'on trouve des tubercules gelés ci et là dans un tas de patates.

Les recherches conduites au laboratoire fédéral de pathologie végétale de Charlottetown, I. P.-E., montrent que trois types distincts d'avaries ou de dommages peuvent résulter de l'exposition au froid, ce sont les suivants: 1. La "nécrose de gelée" qui se produit chez les tubercules exposés à une basse température assez longtemps pour provoquer la formation de cristaux de glace. Lorsqu'on entaille ces tubercules on y trouve trois types différents de régions foncées, savoir: (a) nécrose en anneau, où l'on voit un anneau bien formé au talon de la pomme de terre et qui est causé par l'exposition au froid; (b) La nécrose en filet, indiquant également une première phase de la gelée, où un patron sous forme de filet se voit dans le tissu de la pomme de terre; (c) Le "barbouillage", qui apparaît sous forme de taches irrégulières d'une couleur variant d'un gris clair métallique à un brun foncé ou noir. Ce type de dommage résulte d'une longue exposition au froid et dans des cas graves les pommes de terre n'ont

Congres diocésain de l'U. C. C.

Le Congrès diocésain de l'U. C. C. a eu lieu hier à l'Ecole d'Agriculture sous la présidence de M. Louis Chénard, président diocésain.

Voici quel en a été le programme:

- 1-Basse messe à l'Ecole d'Agriculture, M. le Chan. Perron, 8 h. 30.
 - 2-Sermon par le Rév. P. Deguire, aumônier général de l'U. C. C.
 - 3-Ouverture du congrès, M. Louis Chénard, président diocésain.
 - 4-Rapport du secrétaire diocésain, M. l'abbé P. E. Dubé.
 - 5-Rapport du comité de la pierre à chaux, M. Pierre Harvey.
 - 6-Appel aux membres de l'U. C. C. pour faire écho à la campagne des Fils du Sol sur les cours post-scolaires, M. Adélard Fortin.
 - 7-Distribution de notre livre, "L'U. C. C.", Rév. M. Albert Ouellet.
- Vendeurs de ce livre au congrès: MM. Gérard Ouellet et Gérard Côté.

SEANCE DE L'APRES-MIDI, à 1 heure et demie

- 8-Ce que l'Action Catholique attend de l'U. C. C. Rév. Ad. Tremblay.
- 9-Colonisation: Opinion publique à maintenir en éveil, M. D. Moroney.
- 10-Cours à domicile: Organisons-les dans tous les cercles. Rév. S. Roy.
- 11-Réduction du fret pour nos produits; M. G. Turcotte.
- 12-Qualités d'un bon membre de l'Union. Rév. Alph. Pelletier.
- 13-Propagande à domicile: M. Mathias D'Amour.
- 14-L'U. C. C. et les encycliques sociales; M. Jean Blanchet.
- 15-Election des officiers diocésains.
- 16-Conclusions: Rév. P. Deguire.

A 7 h. 30, veillée

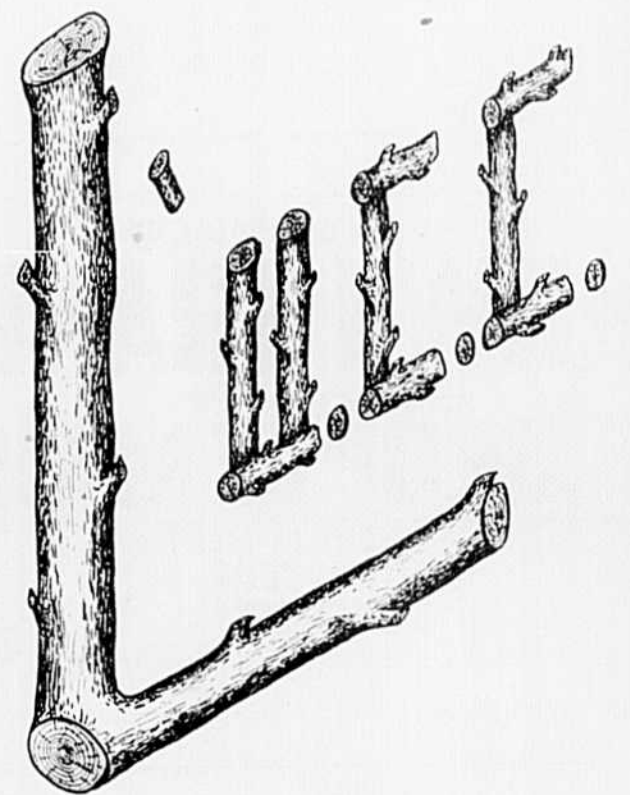
- 17-Entretien de Monseigneur l'Evêque.
- 18-Remerciements de M. l'aumônier diocésain.

O CANADA

VIENT DE PARAÎTRE

"L'U. C. C."

(Magnifique brochure de 125 pages publiée par le Comité diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs.)



24 juin 1935

Prix 25 sous

En vente au Secrétariat diocésain de l'U. C. C.

Presbytère du Bic,

Rimouski.

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Ltée.

plus aucune valeur pour la semence. 2. "La gelée dure" se produit lorsque les tubercules sont exposés au-dessous du point de congélation du tissu de la pomme de terre. Lorsqu'elles dégèlent elles se ramollissent rapidement et pourrissent. 3. "Sucrées." Les pommes de terre deviennent sucrées lorsqu'elles sont conservées plusieurs semaines à une température voisine de 32 degrés Fahr.; c'est parce que la fécule qu'elles renferment se change graduellement en sucre.

On considère que les patates endommagées par le froid sont malsaines et qu'elles ne sont pas bonnes pour servir de semence parce que le développement du germe est retardé et qu'il est à craindre que les plantons affectés ne pourrissent dans la terre. On peut prévenir les pertes causées par le froid en adoptant quatre mesures très utiles, comme suit: (1) Arrachez la récolte avant les grosses gelées. (2) Serrez-la dans des chambres ayant une température de 35 à 40 degrés F. Ainsi conservées les pommes de terre ne deviennent pas sucrées et la nécrose ne se développera pas. (3) Si la récolte n'est

est mise en fosse, recouvrez-la suffisamment pour empêcher la température de descendre au-dessous de 30 degrés Fahr. (4) Les pommes de terre transportées pendant les froids doivent être protégées avec de la paille, des sacs ou de la grosse toile. Elles doivent être mises dans un wagon chauffé et chargées de façon à ce que l'air puisse circuler librement autour de la masse. (5) Quand on sait que les pommes de terre ont été trop refroidies, il ne faut pas les manutentionner tant que la température n'a pas remonté au-dessus du point de congélation.

R. R. HURST,
Station expérimentale fédérale,
Charlottetown, I. P.-E.

NAISSANCE

M. et Mme Jos. Martin, (Délima Dionne), ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 7 octobre et baptisé le 8, sous les noms de Léon-Treize-Donald. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Couillard. Porteuse, Irma Martin, sœur de l'enveloppée pas. (3) Si la récolte n'est

CIGARES
WHITE OWL
STREAMLINE



Candidat dans Matane



M. HENRI LARUE, N. P.

CORRIGEONS-NOUS

Auditeur
On peut donner le nom d'auditeur au fonctionnaire qui, chez nous, est chargé de voir et d'examiner les comptes rendus au Trésor public. Mais l'employé qui, dans une maison de commerce, ou même dans une administration municipale, est commis à la vérification des comptes ne devrait jamais prendre ce nom. Il est un vérificateur.

Auditer
Ce mot n'est pas français. Pour exprimer correctement l'action que fait l'auditeur ou le vérificateur, il faut dire: examiner, vérifier, apurer. Examiner un compte, c'est l'observer minutieusement, en détail; vérifier un compte, c'est l'examiner pour s'assurer qu'il est fait exactement; apurer un compte, c'est le reconnaître exact après vérification.

Tabacconiste
Ce mot est un anglicisme pur; il n'existe même pas dans le vocabulaire français. Le nom de ceux qui vendent du tabac est marchand de

tabac. La plupart de nos tabacconistes sont des marchands d'articles de fumeurs.

Administrer
On peut fort bien administrer un remède, la justice, des sacrements, un malade, une correction, une succession, une société, un Etat, une province, une municipalité; mais il est ridicule de dire: administrer le serment à quelqu'un. C'est là un anglicisme. Il faut dire: faire prêter serment à quelqu'un, l'assermenter, recevoir son serment.

Administrer
Il en est d'administration du serment comme d'administrer le serment: c'est un anglicisme. En français, il faut dire: prestation ou réception du serment.

Adresser une assemblée
Cette expression est un anglicisme. Parce que les Anglais disent to address a meeting, trop de gens, chez nous, pensent qu'ils peuvent adresser une assemblée. En français, on peut adresser à quelqu'un une lettre, un paquet, on peut adresser une personne à un ami, on peut s'adresser à quelqu'un; mais quand il s'agit d'un discours devant une assemblée, on dit: haranguer l'assemblée, lui adresser la parole, prononcer un discours devant elle, non pas l'adresser.

Sous considération
Parce que les Anglais disent under consideration, on se croit autorisé à dire sous considération. Cette façon de parler n'est pas française. Il faut dire: à l'étude, en délibération. Ex.: Cette affaire est à l'étude (non pas sous considération).

Sous les circonstances
Cette locution, qui, sans doute, s'est formée chez nous sous l'influence de l'anglais under the circumstances, n'est pas française. Pour parler correctement, il faut faire usage des locutions dans les circonstances, dans ces conditions, vu cet état de choses, en ce cas. Ex.: Dans les circonstances, mieux vaut s'accommoder que de plaider.

Suppression du terme générique "rue"
Nous employons souvent les noms de rues sans faire précéder ces noms du terme générique rue. Ainsi, nous écrivons: 10, Notre-Dame; — 20, St-Jean; — 30, Parloir; — 500, des Franciscains. Cette façon de désigner les rues est contraire

au bon usage. Un Français écrira toujours: 10, rue Notre-Dame; — 20, rue Saint-Jean; — 30, rue du Parloir; — 500, rue des Franciscains.

Tant qu'à
On entend tous les jours des phrases comme celles-ci: Tant qu'à moi, je n'y irai pas; — Tant qu'à en acheter un, vaut mieux en prendre un beau. C'est là parler incorrectement. L'expression correcte est quant à moi...; — Quant à en acheter un...

Hériter
Quand ce verbe a un complément désignant la personne dont vient l'héritage et un autre indiquant la chose reçue en héritage, il est transitif. Dans ce cas, c'est la chose qui forme le complément direct et la personne qui est complètement indirect: Ex.: Il a hérité quelques milliers de piastres de son oncle; — Traditions que nous avons héritées de nos pères. Il serait incorrect d'écrire: Il a hérité de quelque milliers de piastres de son oncle; — Traditions dont nous avons hérité de nos pères.

Huissier
L'h du mot huissier est muet. Il faut donc dire: L'huissier (et non le huissier) a saisi ces meubles; — Le procès-verbal de l'huissier (et non du huissier); et prononcer: De-z-huissiers (non pas de huissiers) un-z-huissier (non pas un huissier).

Légal
On fait, chez nous, un emploi abusif de cet adjectif. Sauf dans quelques locutions, telles que: médecine légale, pays légal, l'adjectif légal signifie seulement conforme à la loi. Il est donc ridicule de parler d'études légales, de profession légale, de carrière légale, de société légale. Il faut dire, selon le cas: études de la loi, du droit, profession d'avocat, carrière du barreau, ou société d'avocats.

Allégeance, géolier, géole
On prononce très souvent ces mots comme si le g en était suivi d'un é; on les écrit même parfois avec un é. C'est là faire une faute grossière. Allégeance, géolier et géole s'écrivent sans accent sur l'e qui suit le g, et ils se prononcent comme s'ils étaient écrits: alléjanse, jôlier, jôle.

Anxieux
Anxieux et l'anglais anxious viennent tous deux d'un mot latin dont la signification est: qui éprouve une vive inquiétude. L'anglais anxious a pris en outre l'acception de désireux, tandis que le français anxieux n'a que son sens étymologique. Quelques écrivains français emploient anxieux pour désireux, comme nous; mais il faut éviter de suivre leur exemple. Anxieux signifie pour désireux est un anglicisme. Disons: Je suis désireux (non pas anxieux) de vous donner entière satisfaction, ou mieux: Je désire vous donner entière satisfaction.

Argents
En France, on emploie assez souvent argent au pluriel dans le style badin; mais argents n'est pas encore entré dans le vocabulaire

académique. Evitons donc de dire et d'écrire: les argents de colonisation, — les argents publics, — placer ses argents, — les argents à payer; employons plutôt, selon le cas, les termes fonds, deniers, valeurs, somme, argent (au singulier), et disons, écrivons: les fonds votés pour la colonisation, — les deniers publics, — placer son argent, — les sommes à payer.

Notons, en passant, qu'argent est toujours masculin.

Le Comité d'Etude de la Société du Parler français au Canada.

FAISONS DE LA PLACE
—Et les placements? La saison a-t-elle été bonne?
—La saison a commencé dans l'angoisse. Nous avions sur les bras et... sur le cerveau huit cent soixante enfants. Nous ne savions plus où les mettre. Aussi des appels désespérés furent-ils faits à toutes les personnes d'influence ou de bonne volonté pour que se multipliasent les adoptions des nos délaissés.
—Et vous fûtes écoutés?
—Plus entendus qu'écoutés. Car si toutes les personnes influentes et toutes les personnes charitables se liguaient pour le placement des délaissés bientôt nous en manquerrions!
—Vous croyez ce'a?
—Je crois aux miracles de la charité catholique.
—Alors, il vous reste encore des protégés.
—Oui, au 1er octobre, 730 dans un local préparé pour 640.
—De sorte que, malgré tant d'efforts, vous restez encombrés?
—Oui, toujours. Mais au moins pouvons-nous espérer poursuivre tout l'hiver prochain l'accueil, l'hospitalité et la conversion des filles tombées.
—En avez-vous refusé beaucoup jusqu'à présent?
—Aucune de notre territoire. Nous avons fait l'impossible pour sauvegarder l'honneur des familles compromises et recueillir le fruit des égarements et du dés honneur. C'est, du reste, en vue de poursuivre leur oeuvre particulière, c'est-à-dire la réhabilitation, la conversion de la fille-mère que les Paillieuses ont dû cesser l'admission des enfants nés en dehors de l'hôpital de la Miséricorde. Autrement, faute de place à la Crèche pour l'enfant, on se fût vu forcé de refuser l'admission de la mère à l'hôpital où il y a de la place.
—Le problème est assez compliqué, à ce que je vois.
—Oui, il est même triple: problème de logement, problème d'influence morale, problème de service social.
—Mais vous pensez pouvoir faire face à la prochaine invasion saisonnière de toutes les filles imprudentes, légères, sensuelles, mondaines, orgueilleuses qu'une volonté providentielle forcera de recourir aux bons soins de votre institution?
—Oui, car nous comptons sur la grâce providentielle pour accomplir une mission aussi providentielle.

Prédiction d'une hiver hatif et très rigoureux

Les avis seraient toutefois bien partagés sans la participation de Quarryville. — Des augures rustiques.

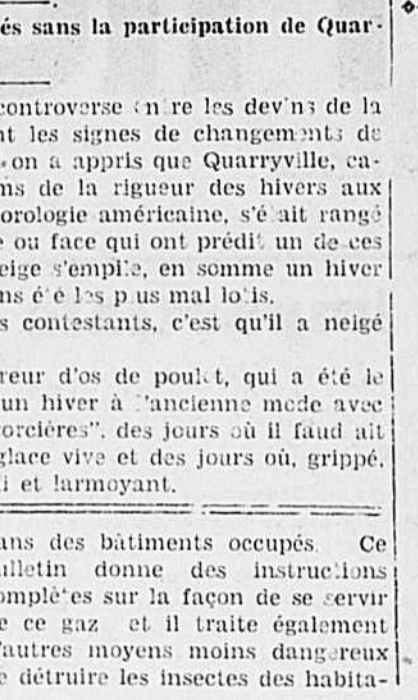
HARRISBURG, Pa. — La grande controverse entre les dev'ns de la température et les sages qui observent les signes de changements de saison s'est quelque peu apaisée quand on a appris que Quarryville, capitale des blaireaux (un des critères de la rigueur des hivers aux Etats-Unis) et bureau-chef de la météorologie américaine, s'est rangé du côté de ces prophètes du genre pile ou face qui ont prédit un de ces hivers où le vent brûle la face et la neige s'empile, en somme un hiver où, parmi les déshérités, nous aurions été les plus mal lotis.

Ce qui contribue aussi à calmer les contestants, c'est qu'il a neigé dans la montagne à Ebensburg.

Mais c'est Oliver Fisher, fameux tireur d'os de poulet, qui a été le premier à réclamer que nous aurions un hiver à l'ancienne mode avec des bancs de neige, des glaçons, des "sorcières", des jours où il faut ait agripper pour ne pas tomber sur la glace vive et des jours où, grippé, on verrait dans la glace un nez rouge et larmoyant.

Seules les personnes intelligentes et soigneuses, parfaitement au courant de ses propriétés dangereuses, et de préférence pourvues de masques à gaz, peuvent en servir. En fait, dans l'Ontario, la fumigation des bâtiments ne peut être entreprise que par des personnes autorisées, munies d'un permis délivré par le ministère provincial de la Santé. Les mêmes restrictions sont en vigueur à Montréal, et d'autres municipalités suivent cet exemple. Les bâtiments à fumer au moyen de ce gaz doivent être d'abord entièrement vidés de leurs occupants. Il serait des plus dangereux, par exemple, de fumer des maisons semi-détachées partiellement occupées, ou des chambres ou des appartements

La chose la plus commode à la maison



ans des bâtiments occupés. Ce bulletin donne des instructions complètes sur la façon de se servir de ce gaz et il traite également d'autres moyens moins dangereux de détruire les insectes des habita-

A QUI CONFIEREZ-VOUS LE SOIN DE VOS YEUX ?

Rien ne saurait remplacer l'expérience.

Personne ne peut s'improviser expert.

Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIÉ ET EXPERIMENTÉ

J.A. GENDREAU

Optométriste et opticien

BUREAUX:
A Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie.
A Amqui, le 2e lundi, Hôtel Langis.
A Trois-Pistoles, le 2e mercredi, Hôtel Labrie.

EXIGEZ le timbre du Gouvernement

sur le Gin que VOUS ACHETEZ

Il atteste son âge et son authenticité. Le gin Croix d'OR Melchers est le seul du type Geneva dont l'âge est garanti par le timbre d'accise du Gouvernement. Exigez la bouteille munie de ce timbre.

10 oz 85c.
26 oz \$1.90
40 oz \$2.65

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

melchers

Distillé et embouteillé au Canada par
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED—Montréal et Berthierville

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

R. S. C. Chapter 140

Le Gouvernement de la Province de Québec donne avis, par les présentes, qu'il a, en vertu de l'article 7 de ladite Loi, déposé au bureau du ministre des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district de Bonaventure, division un, à New Carlisle, une description de l'emplacement et les plans d'un pont qu'il se propose de construire sur la rivière Petite Cascapédia, dans le canton de New Richmond, comté de Bonaventure. Le pont traversera la rivière Petite Cascapédia, un mille au sud-ouest du pont de chemin de fer, sur le parcours de la route Matapédia-Gaspé. Du côté nord-ouest le prolongement de l'alignement du pont passera sur une partie des lots 111 et 114, du côté sud-est le prolongement de l'alignement du pont passera sur une partie des lots 147 et 148 du plan officiel du canton de New Richmond.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, le Gouvernement de la Province de Québec, en vertu de l'article 7 de ladite loi, fera sa demande au ministre des Travaux publics, dans son bureau dans la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans ci-haut mentionnés et pour obtenir la permission de construire ledit pont projeté.

Daté à Québec ce 20ème jour de mars, 1935.

O. DESJARDINS,
Ingénieur en chef,
Ministère des Travaux publics, de la Chasse et des Pêcheries, de Québec.

NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT

R. S. C. Chapter 140

The Quebec Provincial Government hereby gives notice that, in accordance with section 7 of said Act, it has deposited with the Minister of Public Works at Ottawa and in the office of the Registrar of Deeds for the District of Bonaventure, division one, at New Carlisle, a description of the site and plans of a proposed bridge to be constructed over river Petite Cascapédia, in the township of New Richmond, county of Bonaventure. The bridge will span the river Petite Cascapédia, one mile southwest of the railway bridge, on the Matapédia-Gaspé highway. On the north-west side the prolongation of the alignment of the bridge will pass on portion of lots 111 and 114; on the south-east side the prolongation of the alignment of the bridge will pass on portion of lots 147 and 148 of the official plan of the Township of New Richmond.

And take notice that after the expiration of one month from the date of the first publication of this notice, the Quebec Provincial Government will under section 7 of said Act, apply to the Minister of Public Works in the City of Ottawa, for approval of the said site and plans and for leave to construct the said proposed bridge.

Dated at Quebec this twentieth day of March, 1935.

O. DESJARDINS,
Chief Engineer,
Department of Public Works, Game and Fisheries, of Quebec.

Edwardsburg

CROWN BRAND

Le Premier

LE SIROP DE MAÏS

"LE CÉLÈBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ÉNERGIE"

Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED

Edwardsburg

CROWN BRAND

Le Premier

LE SIROP DE MAÏS

"LE CÉLÈBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ÉNERGIE"

Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Spécialité: croisières aux Antilles, etc. Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent du Traffic Voyagers, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P.-E. Gingras, Agent de district, Gare Windsor, Montréal.

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

melchers

Distillé et embouteillé au Canada par
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED—Montréal et Berthierville

"PRENDS DES PILULES MORO, MON GARÇON"

"Moi aussi, j'ai été comme toi, sans forces, sans entrain, comme épuisé. Cela arrive à tout homme qui néglige de refaire ses forces. Prends des PILULES MORO et tu retrouveras vite tout ton "pep".

Les PILULES MORO feront pour vous ce qu'elles ont fait pour des milliers d'hommes depuis près de 40 ans. Il est impossible que tant d'hommes se soient trompés et pendant si longtemps. Essayez-les.

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos filières et que nous tenons à votre disposition pour vérification; nous en garantissons l'authenticité.

"Depuis quelques mois, je perdais l'appétit et j'allois faiblissant... mon père s'aperçut que j'avais moins de courage... Il me fit prendre des PILULES MORO; mon état en général s'améliora..."

"Je n'avais plus la même ambition ni la même activité qu'autrefois; une journée de travail me fatiguait beaucoup... un voisin me conseilla les PILULES MORO; je devins beaucoup plus fort; vers le même temps, mon fils qui était très faible, mangeait très peu et était chétif a pris aussi les PILULES MORO. Comme moi il s'est vite remis et sa santé s'est trouvée assurée..."

Pilules Moro, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

DANGERS DE LA FUMIGATION

Il est admis que la fumigation au moyen de gaz de l'acide hydrocyanique est très efficace contre les insectes nuisibles aux habitations, mais l'emploi de ce gaz présente un danger que souligne la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture dans le bulletin qui traite de la façon de combattre ces insectes. Le gaz de l'acide hydrocyanique est une des fumigations les plus efficaces que l'on connaisse, dit ce bulletin, et il peut être employé sur les meubles, les étoffes et tous les autres articles du ménage sans crainte de les abîmer, mais il est extrêmement toxique pour les animaux et les êtres

MINE À POËLE SULTANA

Le bon vieux poêle payait pas d'aine, tout maculé, tout barbouillé; Sultana, la magique mine, en un rien d temps l'a fait briller!

Votre poêle luira aussi comme neuf avec la

MINE À POËLE SULTANA

Sultana Limited, Montréal

'TI 'PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST

JE VIENS DE LIRE DANS MON JOURNAL QUE LES DIVORCES AUGMENTENT CONSIDÉRABLEMENT AU CANADA! —

ÇA ME FAIT L'EFFET QUE LES FEMMES ONT UN CARACTÈRE DE PLUS EN PLUS DIFFICILE À ENDURER! —

...S'ILS ÉTAIENT AUSSI GENTILS APRÈS LE MARIAGE QU'AVANT ILY AURAIT DEUX FOIS MOINS DE DIVORCES! —

C'EST POSSIBLE -MAIS, ILY AURAIT DEUX FOIS PLUS DE FAILLITES! —

FIN! — VA!!!

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

R. S. C. Chapter 140

Le Gouvernement de la Province de Québec donne avis, par les présentes, qu'il a, en vertu de l'article 7 de ladite Loi, déposé au bureau du ministre des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district de Bonaventure, division un, à New Carlisle, une description de l'emplacement et les plans d'un pont qu'il se propose de construire sur la rivière Petite Cascapédia, dans le canton de New Richmond, comté de Bonaventure. Le pont traversera la rivière Petite Cascapédia, un mille au sud-ouest du pont de chemin de fer, sur le parcours de la route Matapédia-Gaspé. Du côté nord-ouest le prolongement de l'alignement du pont passera sur une partie des lots 111 et 114, du côté sud-est le prolongement de l'alignement du pont passera sur une partie des lots 147 et 148 du plan officiel du canton de New Richmond.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, le Gouvernement de la Province de Québec, en vertu de l'article 7 de ladite loi, fera sa demande au ministre des Travaux publics, dans son bureau dans la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans ci-haut mentionnés et pour obtenir la permission de construire ledit pont projeté.

Daté à Québec ce 20ème jour de mars, 1935.

O. DESJARDINS,
Ingénieur en chef,
Ministère des Travaux publics, de la Chasse et des Pêcheries, de Québec.

NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT

R. S. C. Chapter 140

The Quebec Provincial Government hereby gives notice that, in accordance with section 7 of said Act, it has deposited with the Minister of Public Works at Ottawa and in the office of the Registrar of Deeds for the District of Bonaventure, division one, at New Carlisle, a description of the site and plans of a proposed bridge to be constructed over river Petite Cascapédia, in the township of New Richmond, county of Bonaventure. The bridge will span the river Petite Cascapédia, one mile southwest of the railway bridge, on the Matapédia-Gaspé highway. On the north-west side the prolongation of the alignment of the bridge will pass on portion of lots 111 and 114; on the south-east side the prolongation of the alignment of the bridge will pass on portion of lots 147 and 148 of the official plan of the Township of New Richmond.

And take notice that after the expiration of one month from the date of the first publication of this notice, the Quebec Provincial Government will under section 7 of said Act, apply to the Minister of Public Works in the City of Ottawa, for approval of the said site and plans and for leave to construct the said proposed bridge.

Dated at Quebec this twentieth day of March, 1935.

O. DESJARDINS,
Chief Engineer,
Department of Public Works, Game and Fisheries, of Quebec.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD

AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.

Immeuble de la Cie de Povoit
RIMOUSKI

Bureau à Matane les 1er et 2e
mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON

Perreault Casgrain, LL. L.
Amédée Caron, LL. L., M. A. L.
AVOCATS

Bureau:
Immeuble de la Banque
Canadienne Nationale.
RIMOUSKI

JAMES J. JESSOP

AVOCAT
Bureau:
Immeuble de la Banque Provinciale
RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis).
tous les 1er et 3e samedis de
chaque mois.

LOUIS-JOSEPH GAGNON

AVOCAT
B. A. LL. L.
MONT-JOLI

ART. GENDREAU

LL. L.
AVOCAT
Immeuble Gilbert, RIMOUSKI
Téléphone No 22

Bureau à Bie (Hôtel Laval) tous
les 2e et 4e samedis après-midi.

LUCIEN SASSEVILLE,

LL. L.
AVOCAT — RIMOUSKI
Bureau: Avenue de l'Évêché.
Tél.: 38

EUDORE COUTURE

Licencié en droit
NOTAIRE
Bureau:
IMMEUBLE GILBERT
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD

MEDECIN
Des Hôpitaux de Paris et de
New-York
Ave de la Cathédrale—Rimouski
Spécialité:
Maladie des yeux, oreilles, nez,
gorge.
RIMOUSKI

Dr A. GAGNE

Ex-interne de l'Hôpital Laval à
Québec.
Bureau: Chez Henri Lebrun,
Rue St-Germain, Rimouski.
Tél. Bureau 296—Résidence, 23
Boîte Postale 467

Cartes
d'affaires

POUR TOUTES DIFFI-
CULTES FINANCIERES
ADRESSEZ-VOUS A

R. O. GILBERT

SYNDIC LICENCIE
Comptable, auditeur et li-
quidateur de faillites.
EDIFICE GILBERT.
Téléphone: Bureau 44.
Résidence 24.

Téléphone 255-8-4
AD. VIGNOLA
PLOMBIER FERBLANTIER
COUVREUR
Accessoires de Plomberie, de
Ferblanterie, etc.
Avenue de l'Évêché Ouest
RIMOUSKI, Qué.

A vendre

Bois de chauffage. Spécialité:
merisier érable, débité de toutes
grosseurs et largeurs. Aussi croû-
tes de bois mou en 4 pieds ou dé-
bité. Tout ce bois est à prix rai-
sonnables. En vente chez:
René Cazes,
Rimouski.
Tél.: 207-D.

Chasses Polonaises

(par notre collaborateur M. Henri
de Montfort)
"Si tu pars chasser l'ours, prépare
ton lit."
"Si tu vas chasser le sanglier, com-
mande ton cerucel."
(vieux proverbe polonais)

Septembre a ramené les chas-
seurs en campagne. Mais, dans
nos pays d'occident, on ne connaît
plus guère que faisans et per-
dreux, lièvres et lapins, parfois le
chevreuil, de temps en temps le
sanglier. Au contraire, les pays
de l'Europe centrale et orientale
conservent les beaux gibiers aux-
quels rêvent les Nemrods.

La Pologne est l'un de ces der-
niers paradis du chasseur. Outre
toutes les variétés du gibier d'eau
des marais de Pologne, outre le per-
dreux et le faisand, on y trouve le
coq de bruyère, le coq de bruyère,
et le roi du gibier ailé européen, le
grand tétra ou tétra royal; la gent
à quatre pattes s'y manifeste par
le lièvre, le chevreuil et le sanglier
en abondance; le cerf, le daim, l'é-
lan, l'ours, le loup; plus rares, ac-
tuellement, et protégés par une lé-
gislation spéciale, pour permettre
leur repeuplement, le bison et le
castor.

Cependant, si la chasse offre au-
jourd'hui encore, en Pologne, par
rapport aux autres pays, un inté-
ret exceptionnel, elle a beaucoup
perdu de son éclat et de sa magni-
ficence d'autan. Elle représentait
autrefois, en effet, le plus beau et
le plus apprécié des divertisse-
ments. A certaines époques, l'abon-
dante et la variété du gibier
ont fait même que ce divertisse-
ment ne fut pas sans utilité.

C'est ainsi qu'avant la guerre
entre les Polonais et les Chevaliers
teutoniques, ou la Pologne assura
son indépendance par la célèbre
victoire que remporta à Grunewald
et l'annexion (1410), le roi
Ladislas Jagellon vint diriger d'ex-
traordinaires chasses dans l'immen-
se forêt de Bialowieza, aujourd'hui,
avec ses 115.000 hectares, la plus
grande forêt d'Europe mais alors
encore plus étendue. Les chroni-
queurs nous ont conservé le dé-
nombrement impressionnant du
gros gibier qui fut ainsi abattu
pendant plusieurs semaines pour
être, au fur et à mesure, dépecé,
salé, fumé, puis envoyé à l'armée.

Les rois de Pologne ont été pres-
que tous des chasseurs intrépides
et certains ont payé de leur vic-
leur passion cynégétique. Pour ne
citer que deux de ceux-là, Casimir
le Grand se brisa une jambe à la
chasse dans la forêt de Niepolomice,
et cette jambe mal soignée
fut la cause de sa mort; déjà âgé,
Ladislas Jagellon, le vainqueur de
Grunewald, prit un grave refroidis-
sement au cours d'une chasse
nocturne à l'affût, et fut empor-
té, peu de jours après, par une
congestion pulmonaire.

A cette époque, c'était le gros
gibier dont on prisait la poursuite.
La chasse était une véritable lutte
de force et d'adresse entre l'homme
et la bête, lutte où le premier
risquait parfois autant son exis-
tence que son adversaire. Plus
que l'élan, l'auroch ou l'ours, le
sanglier était considéré comme
dangereux, et un vieux proverbe,
qu'ont répété des générations de
chasseurs polonais, le constate en
ces termes: "Si tu pars chasser
l'ours, prépare ton lit..." "Si tu
vas chasser le sanglier, commande
ton cerucel."

Les chasseurs polonais d'autre-
fois attribuaient aussi des vertus
médicinales à diverses parties de
certains animaux. C'est ainsi
qu'avec la graisse de castor on fa-
briquait un baume, efficace, pa-
rait-il, non seulement pour les
blessures, mais pour de nombreu-
ses maladies, la graisse de sanglier
passait aussi pour fort précieuse.

Entre toutes les forêts de Polo-
gne, c'est dans celle de Bialowieza
que les souverains polonais ai-
maient à conduire leurs chasses
les plus fastueuses. Dès 1409, le
roi Ladislas Jagellon avait cons-
truit à Bialowieza un petit cha-
teau de chasse, dont il ne reste
aujourd'hui que quelques pierres
et que les caves. D'autres pavil-
lons construits par ses successeurs
furent également détruits au cours
des siècles. Enfin, au XVIIIème
siècle, Auguste III fit élever un
petit palais en bois, auquel le der-
nier roi de Pologne, Stanislas-Aug-
uste avait ajouté deux pavillons.
Malheureusement, un corps de ca-
valerie française commandé par le
général Latour-Maubourg, passant
par là en 1812, cantonna dans le
palais et y mit le feu. Par la suite,
le tsar, qui avait fait de Bialo-
wieza une chasse impériale, y
construisit le château de chasse
actuel, dans le goût russe, et fort
laid.

La dernière chasse royale vrai-
ment grandiose donnée à Bialo-
wieza eut lieu le 27 septembre 1752.
Elle avait été organisée par le roi
Auguste III. On y abattit, entre
autres gros gibier, 42 bisons, dont
le plus gros pesait 1.450 livres. La
reine, pour sa part, tua 20 bisons.
Or, elle ne tirait pas tout le temps,

parce qu'elle lisait en même temps
un livre qui l'intéressait beaucoup,
nous apprend un certain Brincken,
qui nous a laissé la description de
cette chasse.

Depuis la renaissance de la Po-
logne, Bialowieza est chasse du
président de la République, qui y
invite parfois des hôtes de marque.
Toutefois, on n'y chasse plus au-
jourd'hui le bison. Ce magnifique
animal, dont, avant la guerre, il
existait à Bialowieza un troupeau
de 900 têtes environ, fut tellement
traqué pendant la grande guerre,
alternativement par les Russes et
les Allemands, qu'il avait disparu
de la forêt. On l'y a ramené et
l'on peut y voir actuellement un
petit troupeau de bisons qui consti-
tue une rareté européenne. Mais,
même en quasi liberté, le bison se
reproduit assez lentement, et il
faudra encore attendre quelques
années avant de le voir figurer au
tableau de chasse des invités du

La représentation Fédérale
depuis 1867

DANS LE COMTE DE RIMOUSKI

En 1867, Georges Sylvain, conservateur, est élu par 155 de majorité.
En 1872, Dr J.-B.-R. Fiset, libéral, est élu par 231 de majorité.
En 1874, Dr J.-B.-R. Fiset, lib., réélu par 1374 de majorité.
En 1878, Dr J.-B.-R. Fiset, lib., réélu par 449 de majorité.
En 1882, L.-A. de Billy, conservateur, élu par 108 de majorité.
En 1887, Dr J.-B.-R. Fiset, libéral, élu par 568 de majorité.
En 1891, Sir A.-P. Caron, conservateur, élu par 262 majorité.
En 1896, Dr J.-B.-R. Fiset, lib., de nouveau élu par 262 majorité.
contre Louis Taché, avocat, conservateur. — Le Dr Fiset est nommé sé-
nateur le 20 octobre 1897.
En 1897, à l'élection partielle du 6 novembre, le Dr J.-A. Ross, de
Mont-Joli, libéral, est élu par acclamation.
En 1900, J.-A. Ross, libéral, est réélu par 269 de majorité contre
Louis Taché, conservateur.
En 1904, J.-A. Ross, lib., réélu par 266 de majorité contre William
Price, conservateur.
En 1908, J.-A. Ross, lib., réélu par 589 de majorité contre Hermé-
gilde Boulay, conservateur.
En 1911, Herméigilde Boulay, conservateur, élu par 432 de majorité
contre le Dr J.-A. Ross, libéral.
En 1917, Emmanuel D'Anjou, libéral, élu par acclamation.

président de la République polo- naise.

Henri de MONTFORT.

En 1921, Emmanuel D'Anjou, libéral, réélu par 5,000 de majorité
contre Alfred Lavoie, indépendant (fermier). — Le 19 juillet 1924, M.
D'Anjou est nommé registraire du comté de Rimouski.
En 1924, le 2 septembre, Sir Eugène Fiset, libéral, est élu par 1825 de
majorité contre Elzéar Sasseville, conservateur.
En 1925, Sir Eugène Fiset, lib., réélu contre M. Gérard Simard, con-
servateur.
En 1926, Sir Eugène Fiset, lib., réélu contre M. Alphonse Garon, con-
servateur.
En 1930, Sir Eugène Fiset, lib., réélu contre M. Herméigilde Boulay,
conservateur.

NOMINATIONS ECCLE-
SIASTIQUES

par Mgr Courchesne
M. l'abbé Amédée Rioux, récem-
ment arrivé de la Fraternité Sa-
cerdotale, est passé temporairement
au diocèse de Charlottetown.

M. l'abbé Ls-Philippe Anctil, vi-
caire à Cacouna, a été nommé vi-
caire à Ste-Blandine en remplace-
ment de M. l'abbé Charles D'An-
jou, au repos.

M. l'abbé Herman Roy, vicaire à
Amqui, a été nommé vicaire à St-
Léon le Grand.

M. l'abbé Honoré St-Pierre, as-
sistant-procureur à l'Évêché, nom-

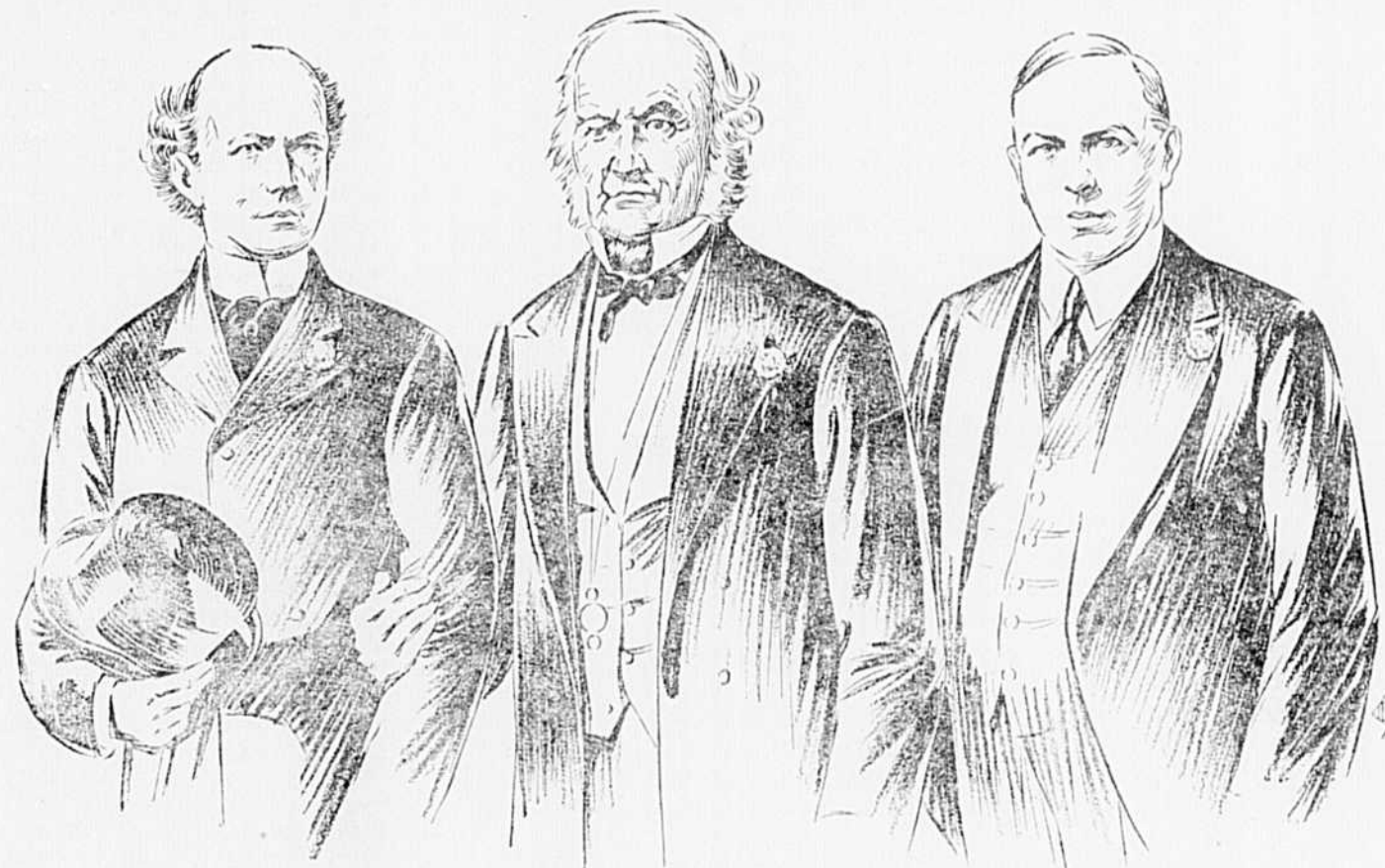
mé vicaire à Amqui.

M. l'abbé Gérard Paradis, vicaire
à St-Léon, nommé vicaire à Ca-
couna.

CAP-AU-RENARD

Un accident d'automobile est
survenu à Ste-Marthe lorsque l'au-
tomobile conduite par Madame M.
Synnott capota. Elle reçut des
blessures plus douloureuses que
graves ainsi que les demoiselles
Lemieux qui l'accompagnaient.

—M. le curé vient de terminer
sa visite pastorale. Partout il fut
accueilli avec sympathie et joie.



Le chef du parti libéral, l'honorable Mackenzie King, appartient
à cette lignée de penseurs qui a fourni Gladstone à l'Angleterre
et Sir Wilfrid Laurier, au Canada.

A L'ECOLE
DES GRANDS CHEFS
POLITIQUES DE L'HISTOIRE

Le régime tory acheminait le pays
vers la dictature et la main-mise de
l'état sur les sources de production.
Il ne respecte pas l'autonomie des
provinces et tend à instituer le
contrôle des intérêts privés par une
bureaucratie néfaste.

Aucun gouvernement n'aurait pu
réaliser les promesses et les réformes
préconisées par le chef du parti con-
servateur parce qu'elles étaient in-
compatibles avec les besoins du pays
et le bien-être de la population.

Le programme du parti libéral sau-
vegarde la liberté du commerce et
de l'industrie et maintient l'autono-
mie des provinces.

Le passé, la politique et la mentalité du
chef libéral, l'honorable M. King, consti-
tuent autant de garanties pour le peuple
canadien. Le chef libéral s'est préparé
toute sa vie, par l'étude, au rôle important
qu'il fut appelé à jouer dans la politique
canadienne. Sa remarquable carrière fait
honneur au travailleur infatigable qu'il a
toujours été. Monsieur King est un homme
d'une grande intégrité morale et intellectu-
elle qui ne connaît pas l'intolérance. Pro-
fondément attaché à l'idée du gouvernement
responsable, il admet la nécessité de la
discussion et sollicite la coopération dans
l'étude des graves problèmes de l'heure.
Monsieur King est pour la réforme, mais
par voie d'évolution. Son attitude réfléchie
contraste avec l'emportement du dicta-
teur tory Bennett, qui a gouverné le
pays pendant 5 ans en défiant son cabinet
et sans tenir compte de la volonté populaire.

VOTEZ POUR KING

Son parti est le seul groupe politique pouvant réaliser l'unité
nationale et restaurer la situation économique, au Canada.

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL, 10, rue St-Jacques ouest, Montréal.

CI-F-35

DERNIER MESSAGE

Aux électeurs et électrices du Comté de Rimouski



La présente lutte est entre la population laborieuse du pays et les 12 accapareurs du bien public dénoncés par l'hon. M. Stevens. Méfiez-vous des grosses organisations politiques. Surtout rappelez-vous que c'est avec VOS SUEURS et VOTRE ARGENT que toutes ces grosses organisations marchent. Leur seul dessein est de continuer à vous exploiter systématiquement comme les deux partis libéral et conservateur l'ont fait depuis 20 ans.

Les organisateurs et cabaleurs de ces deux partis disent que ce sont les DERNIERS Nuits qui COMPTENT. C'est là, pour eux, que réside l'intérêt DU PAYS! A ce sujet, un brave citoyen du comté, père d'une nombreuse famille, m'a fait la remarque suivante: "Notre Seigneur a été crucifié entre deux voleurs et nous sommes pris entre 40 voleurs."

Les aboyeurs et cabaleurs engagés prétendent qu'ils ont une grosse organisation dans tout le comté dans le but de me faire perdre mon "dépôt". Soyez assurés que c'est pour essayer de sauver leur "peau"! ACCEPTEZ TOUT, servez-vous de leurs voitures, rendez-vous tous aux polls et VOTEZ pour vos intérêts futurs. Votez contre les Trustards, votez contre la Guerre, votez une fois pour un homme qui est fier d'appartenir à la classe laborieuse depuis toujours.

Votez pour le seul candidat qui s'est engagé solennellement à ne pas corrompre l'électorat du comté.

VOTEZ POUR

Georges-Arthur Morin

Candidat "Stevens",

du Parti de la Restauration Nationale.

P.-S.—J'ai fait la lutte SEUL, dignement. Je serai capable de vous représenter honorablement et soutenir SEUL l'intérêt de mon comté (à Ottawa, "les aboyeurs n'y sont pas").

Je tiendrai ma dernière assemblée politique à Rimouski dans la salle de l'Hôtel de Ville, DIMANCHE SOIR, le 13, à 8 heures. Je vous invite tous à cette assemblée et, tout spécialement les Dames et les Demoiselles. Il y aura installation de hauts-parleurs, et je ferai des déclarations très intéressantes. Il y aura probablement des orateurs qui m'accompagneront.

G.-A. M.

SERVICE CIVIL

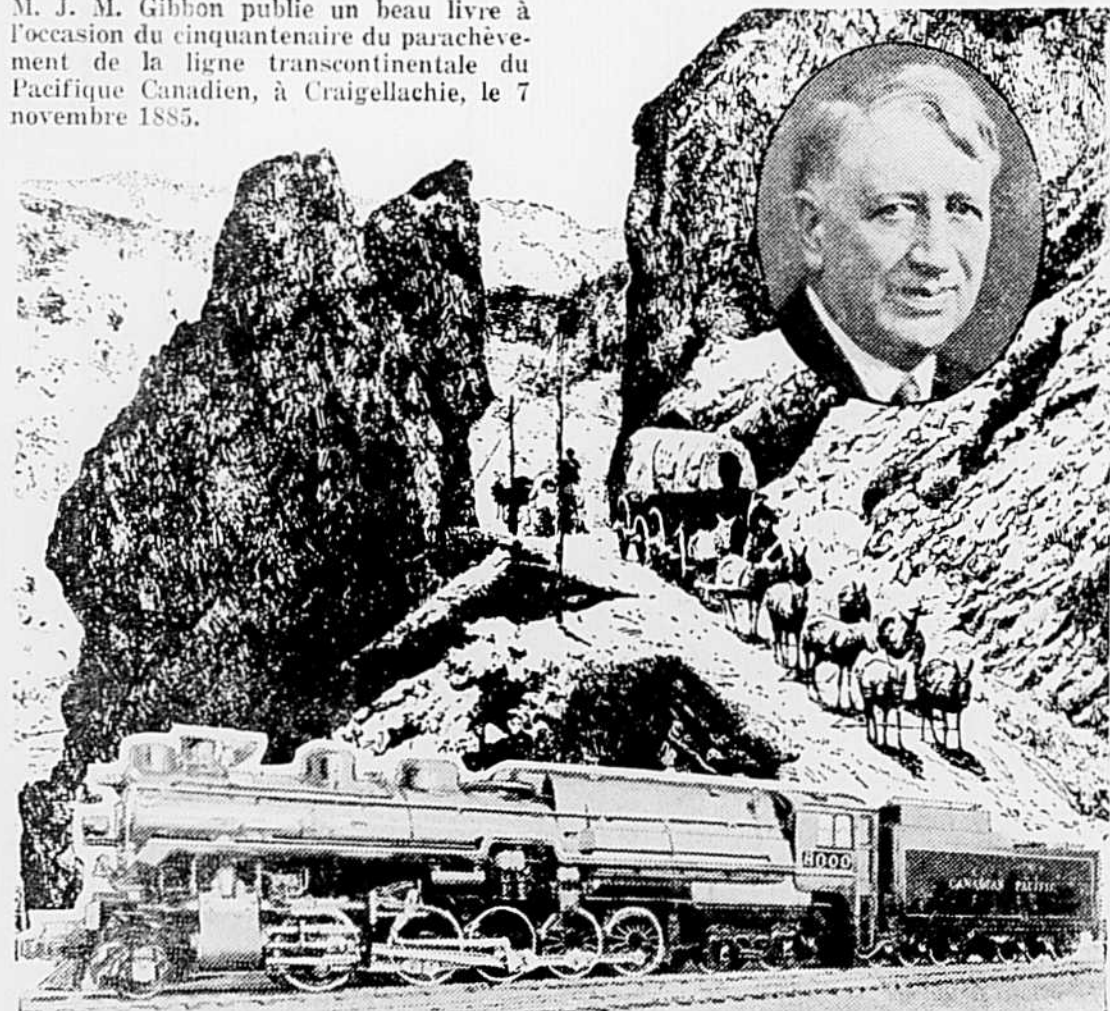
Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de

douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

Les beaux soirs annoncent de beaux jours. L'argent est rare, mais les "organisations" s'arrangeront pour en trouver.

Histoire d'une grande entreprise de transport

M. J. M. Gibbon publie un beau livre à l'occasion du cinquantième anniversaire du parachèvement de la ligne transcontinentale du Pacifique Canadien, à Craigellachie, le 7 novembre 1885.



M. J. M. Gibbon, écrivain canadien distingué, auquel nous devons déjà plusieurs romans, d'intéressants travaux historiques et divers ouvrages sur la musique, ainsi que sur les chansons populaires du Canada français, vient de fournir une autre importante contribution à la littérature canadienne-anglaise en publiant, sous le titre de "Steel and Empire", une histoire du Pacifique Canadien, de son organisation, de sa construction et de son extraordinaire développement au cours des cinquante années de son existence. Ce livre est publié à l'occasion du 50ème anniversaire de la cérémonie qui marqua le parachèvement de la voie transcontinentale du Pacifique Canadien et qui consista à enfoncer un clou symbolique à Craigellachie, C.B., à l'endroit où furent raccordés les deux tronçons est et ouest du chemin de fer. M. Gibbon est le directeur des services de publicité de

la grande compagnie de transport canadienne depuis près de vingt-cinq ans.

Dans ce livre remarquablement documenté et abondamment illustré, l'auteur fait l'histoire, non seulement du Pacifique Canadien, depuis ses débuts difficiles jusqu'à nos jours, mais encore des divers moyens de transport au Canada à partir des temps les plus reculés. L'époque de la traite des fourrures sous le régime français y fait l'objet d'un chapitre très intéressant, tandis que la période des grandes explorations de l'Ouest et des rivalités entre les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest y est décrite avec force détails et d'une façon excessivement instructive.

Par sa longue association avec le Pacifique Canadien et par les facilités qui lui furent fournies de puiser aux sources de renseignements, M. Gibbon était mieux placé que quiconque pour écrire

une histoire de cette grande compagnie de transport qui a si puissamment contribué au développement de notre pays. Il l'a fait d'une façon vivante, complète et impartiale, sans donner à son ouvrage le caractère d'une œuvre de propagande. La période de l'organisation et de la construction du Pacifique Canadien, sous l'énergique direction des Strathcona, des Stephen et des Van Horne, forme aujourd'hui un chapitre important dans l'histoire du Canada, et nous devons gré à M. Gibbon de l'avoir écrit avec autant de maîtrise et un pareil souci de la vérité.

"Steel and Empire" est un fort volume de près de 500 pages, solidement relié et enrichi de plus de 150 illustrations et cartes en noir et en couleurs. Publié simultanément chez les éditeurs McClelland & Stewart, à Toronto, et Bobbs-Merrill, à New York, il se vend trois dollars cinquante l'exemplaire.

De belles fêtes à Timmins Ont.

Les paroissiens et amis de M. l'abbé Chs-Eugène Thériault, curé de St-Antoine de Timmins, lui ont fait de magnifiques manifestations à l'occasion de son 25e anniversaire d'ordination. — L'évêque de Haileybury S. Exe. Mgr Rhéaume et l'honorable Paul Leduc, ministre provincial des Mines, présents.

UNE ALLOCUTION DU GRAND PROPRIÉTAIRE DE MINES NOE-R. TIMMINS

Le Nord-Ontarien du 7 octobre nous arrive avec ses pages chargées d'un long et intéressant compte rendu des fêtes splendides religieuses et sociales auxquelles a donné lieu le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale du sympathique curé de Timmins, M. l'abbé Charles-Eugène Thériault.

Le séminaire et le clergé du diocèse de Rimouski étaient représentés largement et dignement à ces manifestations. Nous relevons, en effet, dans la liste des ecclésiastiques présents: M. l'abbé Joseph April, missionnaire diocésain, représentant de Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne; M. le chanoine Flavien D'Anjou, représentant du Séminaire de Rimouski où M. l'abbé Thériault a fait ses études classiques (1898-1906); M. l'abbé Adélard Richard, curé de St-Eloi, paroisse natale du curé Thériault; M. l'abbé J.-Ernest St-Pierre, curé de St-Clement (Tém.); M. l'abbé J.-Alphonse D'Amours, curé de St-Jean-de-Dieu (Tém.), un confrère de classe de M. Thériault; M. l'abbé Pierre-C. Samdon, directeur de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, M. l'abbé Alexandre Pelletier, curé de Troquois Falls, Ont., un ancien condisciple du jubilaire au Séminaire de Rimouski.

Parmi les invités de marque on remarquait la vénérable mère de M. le curé de Timmins, Mme Jacques Thériault, de St-Eloi, qui malgré ses 80 ans n'avait pas craint "de faire plus de 1000 milles pour assister à la glorification de son enfant", devenu l'un des membres les plus représentatifs et influents du clergé franco-ontarien.

Toutes les phases de la fête — messe solennelle en l'église de St-Antoine de Padoue, sermon en français, sermon en anglais, adresse des paroissiens, banquet du clergé, réunion et hommage de 1000 enfants, banquet féérique à l'Arena, discours éminents personnalités, etc. — ont été extrêmement brillantes et impressionnantes, démontrant le degré d'estime porté à un excellent et actif curé canadien-français par toute une population mixte, de langues et de religions différentes.

Rien de plus expressif à cet égard que le discours du grand propriétaire de mines Noe-R. Timmins, qui a été témoin des débuts il y a 23 ans du curé Chs-Eugène Thériault dans le village naissant, devenu florissante ville, qui porte le nom de l'éminent industriel anglo-canadien.

M. Timmins parla au banquet du soir, immédiatement après le ministre des mines de l'Ontario, l'hon. Paul Leduc. Voici, d'après notre confrère le "Nord-Ontarien", le texte de son intéressante allocution:

M. le Président,
Votre Excellence,
Monsieur le Curé,
M. le Maire,

Mesdames et Messieurs, — Je n'aime pas à parler en public, mais puisqu'il s'agit de célébrer le 25e anniversaire d'ordination de mon vieil ami, M. le curé Thériault, je ne puis pas refuser de dire quelques mots.

Je regarde autour de moi, je vois partout des figures amies. Les jours du passé ont eu leurs joies et tristesses, mais aux heures de bonheur ou d'épreuves, M. le Curé savait toujours donner de son âme pour réjouir d'avantage ou consoler.

Je veux vous rappeler brièvement, ce soir, quelques-uns des événements où le rôle du curé Thériault a été d'une importance capitale tant pour les compagnies minières que pour le district de Porcupine et la ville de Timmins. Vous vous souvenez qu'immédiatement après la guerre, la hausse du coût de la vie avait créé une situation bien difficile pour les travailleurs comme pour les employeurs. Des agitateurs étaient venus dans le district pour monter les esprits et la position était très épineuse. Heureusement, M. le curé Thériault était particulièrement bien placé pour agir comme intermédiaire entre les deux partis. Possédant la confiance des hommes aussi bien que celle des administrateurs des sociétés minières, il parvint par son influence à empêcher une grève qui n'aurait pas manqué de retarder de plusieurs années le développement minier du district.

Parmi les œuvres qui se rattachent à son ministère, on doit noter la construction de l'église paroissiale, celle de l'hôpital, lequel est l'objet du dévouement inlassa-

ble des Soeurs de la Providence. En 1928, lors de l'incendie de la Hollinger, c'est encore monsieur le curé Thériault qui prit soin des familles sinistrées et qui contribua à diminuer le plus possible l'effet de cette catastrophe.

Monsieur le curé Thériault est un homme d'une activité infatigable et très variée. J'ai mentionné ce qu'il a fait en sa qualité de prêtre, mais je pourrais en dire très long s'il fallait seulement toucher à sa carrière comme sportsman, promoteur, marin et aviateur. Vous vous souvenez tous de la fameuse expédition à l'île Coco dans le but d'y retrouver l'or enfoui par les pirates. En cette occasion, notre ami se montra promoteur convaincant et habile marin, et c'est, probablement grâce à son courage et à son sang-froid, si lui et ses amis ne se sont pas noyés sur les côtes de l'Atlantique. Plus récemment, revenant en aéroplane de Toronto avec quelques autres sportsmen, leur avion fut forcé d'atterrir en pleine forêt. Les vivres manquaient et les chances de secours n'étaient pas très bonnes. Quelques-uns de ses compagnons se désespéraient et si tous ont été sauvés, c'est grâce à la présence du curé Thériault et à sa bonne humeur dans cette circonstance particulièrement difficile.

Le rôle d'un curé au commencement du développement d'un centre minier est toujours difficile. Il faut au pasteur qui vient s'installer les inappréciables qualités de dévouement, de sympathie, de courage et de ténacité. Monsieur le curé Thériault, depuis la fondation de la paroisse St-Antoine-de-Padoue, en 1912, a prouvé toutes ces hautes distinctions du cœur et de l'esprit dans l'exercice de son ministère. Il a su gagner l'admiration et l'amitié non seulement de ses paroissiens, mais aussi de tous les habitants du district, quelle que fût leur nationalité ou leur religion. C'est pourquoi je suis heureux de prendre part à cette fête de famille, je dirais, qui me donne l'occasion d'exprimer en quelques mots mon admiration et mon amitié pour M. le curé Thériault.

A mes félicitations, je joins mes vœux à ceux de la paroisse. Daigne Dieu multiplier vos années auant que la gratitude de tous le désire: l'Eglise, vos chers paroissiens et tous vos bons amis auront à y gagner, alors que vos propres mérites déjà d'argent deviendront d'or et de... diamant.

LE VIEUX COLLEGE

Par le P. Jean Laramée, S. J.

De belles fêtes ont marqué à Québec le troisième centenaire du premier collège de l'Amérique du Nord, établi en 1635 par les Jésuites. Il faut espérer qu'un volume réunira les conférences, discours, allocutions qui furent prononcés à cette occasion et ont rappelé le rôle des fils de saint Ignace. En attendant on lira avec intérêt la plaquette que le P. Jean Laramée, S. J., vient de consacrer au "Vieux Collège". Il raconte son histoire en des pages brèves, mais succintes, et fait revivre une époque glorieuse trop ignorée de nos jours. Cette plaquette, publiée par l'Œuvre des Tracts, se vend 10 sous l'exemplaire à l'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

La tradition rapporte que le pape Léon III, qui régna de 795 à 816, eut l'usage de la parole et jouit de la vue, après que deux clercs, jaloux de son élévation, lui eurent fait couper la langue et crever les yeux.

UNE DEMANDE DE M. TANNER GREEN Au public de Rimouski

Le directeur de district du Service postal recommande le dépôt des lettres au bureau de poste, plutôt qu'aux boîtes postales de la gare.

CAUSE D'ENCOMBREMENT ET DE SURCROIT DE TRAVAIL

Bureau du Directeur du Service postal, Québec, le 9 octobre 1935. Monsieur,

Il a été constaté que les boîtes aux lettres à la gare du chemin de fer à Rimouski sont quelquefois remplies à capacité, ce qui n'est pas dans l'intérêt des envoyeurs des correspondances, ni de ce Ministère; car l'assortiment et l'obliteration des timbres sur ce volume considérable de lettres occasionnent un surcroit de travail pour les commis de malle qui sont déjà tellement occupés dans la manipulation des matières de divers bureaux.

Il serait donc dans l'intérêt de tous et il serait estimé une faveur par le Ministre des Postes, si en attendant que l'on se peut, toute la correspondance était déposée au bureau de poste même, ou elle peut être manipulée plus efficacement que sur les chars. Les boîtes aux lettres installées à la gare sont plutôt pour la correspondance d'occasion pressante et si le public voudrait bien se tenir là, nous croyons que ce serait à l'avantage des envoyeurs et des destinataires de toute correspondance.

En conséquence, nous demandons très respectueusement, aux hommes d'affaires et industriels surtout, de bien vouloir déposer, au moins, le gros de leur correspondance au bureau de poste même, au lieu de la déposer dans les boîtes aux lettres à la station.

Votre dévoué,

S. Tanner Green,

Directeur du district.

OLIVIER SIDING

Dimanche, plusieurs orateurs sont venus parler en faveur de leur politique. L'hon. J.-E. Michaud, député au fédéral, M. Gastard Boucher, rédacteur du Madawaska et député du Madawaska à Frédéricton, M. Leger, organisateur, M. P. Leblanc, député pour Restigouche à Frédéricton. Un de nos jeunes, M. Paul-Emile Goraieb, E.M.M., a fait un éloquent plaidoyer en faveur de tous ces députés. On nous annonce que dimanche prochain, nous aurons une assemblée conservatrice.

Mardi dernier, M. L. Gagnon, curé de notre paroisse, bénissait le mariage de M. Paul-Emile Proulx et de Mlle Yvonne Coulombe. M. Emile Proulx, père du marié, l'accompagnait et M. Téléphore Coulombe accompagnait sa fille.

Après la messe, les heureux époux se sont rendus chez le père du marié prendre le déjeuner. Le soir M. Coulombe donnait un magnifique banquet. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Mlle Laura Goraieb, de Montréal, est actuellement en promenade chez ses parents M. Elie Goraieb.

Mme Alphonse Lavoie, d'Edmondston, a passé 8 jours en promenade chez sa soeur Mme Ed. Dufour.

M. Power, de Grand-Fail, était ici dernièrement dans l'intérêt de la colonisation pour encourager les colons à faire du défrichement. Maintenant nous serons favorisés d'une prime de labour.

LA REPRESENTATION FEDERALE DU COMTE DE TEMISCOUATA

Depuis 1867

En 1867, C.-F.-A. Bertrand, libéral, est élu par acclamation.

En 1872, Elie Mailloux, conservateur, est élu par 1108 de majorité.

En 1874, Jean-Bte Pouliot, N.P., libéral, est élu par acclamation.

En 1878, P.-E. Grandbois, conservateur, est élu par 127 de majorité.

En 1882, P.-E. Grandbois, cons., est élu par acclamation.

En 1887, P.-E. Grandbois, cons., est élu par 66 de majorité.

En 1891, P.-E. Grandbois, cons., est élu par 198 de majorité.

En 1896, C.-Eug. Pouliot, libéral, est élu par 567 de majorité contre P.-E. Grandbois, cons.—Décédé le 25 juin 1897.

A l'élection partielle du 6 novembre 1897, Chs-Arthur Gauvreau, N.P., libéral, est élu par acclamation.

En 1900, Chs-A. Gauvreau, libéral, est élu par 512 de majorité contre P.-E. Grandbois, cons.

En 1904, Chs-A. Gauvreau, lib., est réélu par 952 de maj. contre P.-E. Grandbois, cons.

En 1908, Chs-A. Gauvreau, lib., est réélu par 665 de majorité contre le Dr Luc LeBel, cons.

En 1911, Chs-A. Gauvreau, lib., est réélu par 212 de majorité contre Luc LeBel, cons.

En 1917, Chs-A. Gauvreau, lib., est réélu contre Luc LeBel, cons., par 5794 de majorité.

En 1921, Chs-A. Gauvreau, lib., est réélu par 2289 de majorité contre Nelson Caron, cons.—Décédé le 9 octobre 1924.

A l'élection partielle du 1er décembre 1924, Jean-François Pouliot, libéral, est élu par 315 de majorité contre le Dr L.-E. Parrot, libéral.

En 1925, Jean-Frs Pouliot, réélu.

En 1926, Jean-Frs Pouliot, réélu.

En 1930, Jean-Frs Pouliot, réélu.

ST-ULRIC

Accident

Vers dix heures, samedi dernier, une fillette de six ans, enfant de M. Jean-Baptiste Desrosiers, cultivateur, en voulant traverser le chemin, a été frappée par une auto venant de Montréal et mourut instantanément. Le conducteur de l'automobile fut exonéré de tout blâme. A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

Baptême

Le 8 courant, a été baptisée Marie-Solange, enfant de M. et Mme Emile Pelletier, Parrain et marraine, M. et Mme Jos Ross, grands-parents de l'enfant.

Mariage

Le 9 courant, M. Albani Watts, fils de M. et Mme Joseph Watts, a épousé Mlle Yvonne Gagné, fille de M. Olivier Gagné, de Baie des Sables.

Divers

M. le vicair L. Beaulieu est allé à Rimouski pour assister au Congrès de l'U. C. C.

M. P. A. Parent est de retour de Québec où il a passé un mois par affaires.

M. et Mme Michel Chouinard sont allés passer un mois chez des parents à Val-Brillant et à Ste-Paula.

Mme Ve E. Ducasse, de Baie des Sables, a passé quelques jours ici chez sa soeur Mme Ovide Lepage.

S'il faut que tous nos Cicérons rendent compte de leurs paroles inutiles...

Cette Réelle Saveur de Hollande

LE NOUVEAU FLACON PLAT, 85¢

26 ONCES. \$1.90 • 40 ONCES. \$2.65

GIN de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS.

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1695

Les exécutants du programme des Cigarettes Sweet Caporal



EN HAUT: Henri Miro, directeur de l'orchestre, Léo LeSieur, directeur du programme, Georges Toupin, maître de cérémonies. — EN BAS: Le Trio Métropolitain, Fred Normandin, Raymond Cardin et Jacques Stradel.

(Le mercredi soir, à 8 h., aux postes CKAC, CHLP, CKCH, CHRC et CRCS.)

niste. Décédé le 17 février 1919. A l'élection partielle du 27 octobre 1919, Ernest Lapointe, libéral, ayant remis le mandat libéral de Kamouraska, est élu par 3939 de majorité contre F.-X. Galibois, cons.; réélu par 4000 de majorité, aux élections générales de 1921, contre R.-A. Drapeau, cons. Appelé à faire partie du cabinet King comme ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. M. Lapointe est réélu par acclamation, le 19 janvier 1922.

L'hon. E. Lapointe, libéral, est réélu aux élections générales de 1925, 1926 et 1930.

POURQUOI L'ITALIE EST TENUE RESPONSABLE

GENEVE.—Les points favorables à l'empereur Sélassié dans le rapport du comité des six tenant l'Italie responsable d'avoir déclaré la guerre comme suit:

- (1) Le négus a fait tout ce qui était en son pouvoir pour supprimer l'esclavage.
- (2) Il a observé toutes les stipulations du covenant concernant le trafic des armes.
- (3) Il a unifié le pays et renforcé l'autorité du pouvoir central.
- (4) L'Ethiopie a demandé l'arbitrage tandis que l'Italie l'a refusé.
- (5) L'Ethiopie a accepté les recommandations du comité des cinq de la Ligue contrairement à l'Italie qui a prétendu vouloir civiliser l'Afrique-orientale.
- (6) Le comité a insisté pour que toute solution du conflit italo-éthiopien repose sur l'indépendance de ce pays, l'intégrité territoriale et la sécurité de l'Ethiopie, et que chaque solution soit acceptée par tous les membres de la S. N. D.
- (7) L'Italie a continué ses préparatifs de guerre.
- (8) L'Ethiopie était prête à suspendre la question de la possession d'Oualéoual, scène de l'incident de frontière, et à accepter une enquête ainsi que le jugement des observateurs neutres tandis que l'Italie a demandé complète liberté d'action disant que le différend ne pourrait être résolu par l'intermédiaire de la Ligue.

ST-NARCISSE

Va-et-vient. — Mlle Marie-Ange Morissette, inst., était en promenade dans sa famille à Ste-Luce, vendredi. Mlle Jeanne Morissette, sa sœur, également de Ste-Luce, est venue demeurer avec elle.

— M. et Mme Irénée Pineau ainsi que Roger accompagnés de MM. Edouard et Gérald Thériault, de Bic, furent les invités de M. et Mme Aurèle Santerre, dimanche.

Baptêmes.—Furent baptisés dimanche, le 6, Marie-Gertrude, enfant de M. Gonzague Roy et de Marie-Jeanne Pigeon. Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Pigeon. Porteuse, Mme Thomas Vignola.

Joseph-Réginald, enfant de M. Antoine Brison et de Antoinette Lévesque. Parrain et marraine, M. Roméo Soucy et Mlle Régina Lévesque.

Joseph-Ernest, enfant de M. et Mme Alphonse Gobeil. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Gobeil.

Ecole No. 1: Elèves qui ont conservé le 4-5 des points pour le mois de septembre: 5e année: Laurette Vignola; 4e année: Arthur Vignola et Jeanne Ouellet; 2e année: Ra-

chelle Proulx et Léo Vignola; 1ère année: Emilio Vignola, Gabrielle Vignola et Marie-Ange Vignola; Cours Prép.: Rolande Proulx.

CABANO

A.C.J.C.—Le correspondant a omis dans son courrier précédent, de publier que notre A.C.J.C. avait résolu unanimement, que tous les membres de la dite société devaient promettre solennellement de s'abstenir complètement de tous breuvages alcooliques, tout le temps de la période électorale. Cette promesse sera d'autant plus efficace, qu'une retraite paroissiale qui commencera dimanche prochain, le 13 courant, et sera prêchée en notre paroisse, de sorte que cette abstention aura double répercussion pour nos acéjistes.

Discours Politiques.—Le Dr Luc LeBel de Rivière-du-Loup, candidat conservateur pour le comté est venu faire un discours politique, dimanche dernier en la Salle St-Joseph.

Nous avons été heureux de constater que l'orateur a traité exclusivement de politique fédérale et n'a attaqué aucune personnalité. Présidaient l'assemblée: MM. Joseph Lévesque, maire du Village, Joseph Mignault, maire de la paroisse, M. Jos. Saint-Amand, ex-maire, Timothée Lebel, etc.

A la suite de l'assemblée précitée, en la même salle et avec les mêmes présidents, à part 2 ou 3, M. Picard, avocat de Québec, a fait également un discours politique en faveur de M. Jean-François Pouliot, candidat libéral.



CIGARETTES SWEET CAPORAL

Nous acceptons maintenant, comme série complète 52 "Mains de Poker" portant n'importe quel numéro.

Mariage.—Le mariage suivant a été publié en notre paroisse à la grand-messe de dimanche dernier: M. Léo Bouchard, instructeur militaire au Royal 22e Rgt Québec, et Mlle Annette Latulippe, fille de M. Eddie Latulippe, contremaître pour la Cie Fraser de Cabano.

St-FABIEN

C'était le 27 décembre 1935 que le Cercle A.C.J.C. de St-Fabien ouvrait pour une deuxième année d'étude les portes de son cercle. L'aumônier M. J.-B. Morin, souhaita la bienvenue à tous les anciens et nouveaux membres. Il sut encore leur donner des conseils judicieux, et exhorter à suivre le mot d'ordre de l'A.C.J.C. "En avant toujours."

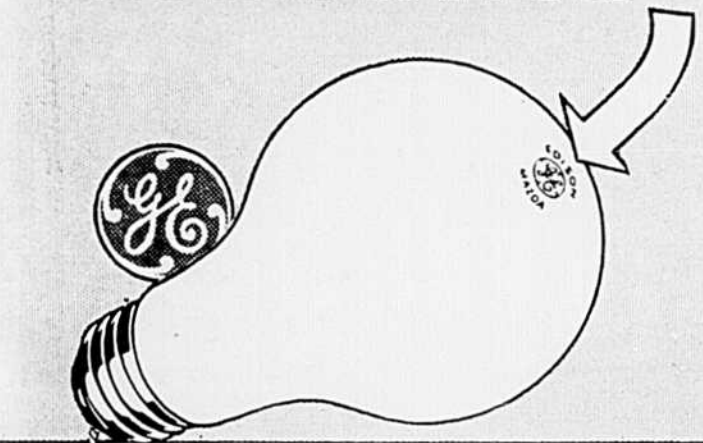
L'élection des membres du conseil acéjiste eut également lieu ce soir-là.

A été réélu président, M. Al-

phonse Belzile; M. Ls-Philippe Rioux réélu vice-président. C'est à M. Emmanuel Roy que l'on confia la plume de secrétariat et le trésor de l'A.C.J.C. MM. Jean-Baptiste Gendreau et Napoléon Belzile furent élus conseillers. Après les élections M. Napoléon traita de la situation européenne actuelle. M. Roy sut captiver son auditoire. Puis, vint le tour de M. J.-Baptiste Gendreau qui exposa les idées qu'un bon électeur doit avoir avant de voter. M. André Bélanger déclama "La vengeance du prêtre." Comme vous le voyez, on ne s'ennuie pas à l'A.C.J.C. Le temps se passe bien vite et l'on souhaite toujours que le soir des séances approche. Encourager les cercles des jeunes Canadiens-Français, c'est faire de l'action qui profitera à toute la paroisse, tout le comté enfin à tous le monde.

Heureux ceux qui peuvent ouvrir leur radio sans entendre hurler quelqu'un!

VOILÀ VOTRE GARANTIE



Un bon éclairage assuré à un prix tout à fait minime

N'achetez pas de ces ampoules "d'occasion" qui brûlent rapidement et gaspillent l'électricité. Les lampes EDISON MAZDA sont peu coûteuses et vous donnent amplement de lumière.

LAMPES Fabriquées au Canada

EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

Ceux qui ont représenté Québec Est

DEPUIS 1867

Laurier a représenté cette division électorale pendant 42 ans, de 1877 à 1919. — Ses adversaires. — Ses majorités. — Son successeur, M. Lapointe.

QUEBEC-EST

Cette division électorale a été diminuée en 1914, par l'acte de redistribution, et comprend les quartiers St-Jean, Jacques-Cartier, St-Roch et Limoilou.

En 1867, Pierre-Gabriel Huot, cons., est élu par acclamation.

En 1872, A.-G. Tourangeau, libéral, est élu par acclamation.

En 1874, Isidore Thibaut, libéral, est élu par acclamation. Il démissionne le 7 novembre 1877 pour faire place à l'hon. Wilfrid Laurier, qui venait de se faire battre dans Drummond-Arthabaska.

A l'élection partielle de novembre 1877, M. Laurier, ministre dans le cabinet Mackenzie, est élu par 315 de majorité; réélu en 1878, par 315 de majorité; en 1882, par 467 de majorité; en 1877, par 1927 de majorité; en 1891, par acclamation; en 1891, par acclamation; en 1896 par 2191 de majorité contre C. Leclerc, cons.

Premier ministre et Président du conseil, l'hon. M. Laurier est réélu par acclamation le 30 juillet 1896; en 1900, par 2772 de majorité contre J.-E. Chapleau cons.; en 1904, par 2109 de majorité contre Dr Michel Fiset, cons.; en 1908, par 2214 de majorité contre le même adversaire; en 1911, par acclamation; en 1917 par 6395 de majorité, contre F.-X. Drouin, union-

AU BON THEATRE RIMOUSKI

14, 15, 16 OCTOBRE

Armand Bernard, Albert Préjean, Janine Marray, dans

LE SECRET D'UNE NUIT

17, 18, 19 octobre

Gaby Morlay

DANS

&

Charles Boyer

LE BONHEUR

L'ASSEMBLEE CONTRA-DICTOIRE DE LUNDI

APRES LA MISE EN NOMINATION

On vint, lundi dernier, de toutes les paroisses du comté pour entendre l'exposé des programmes des candidats durant la présente lutte électorale fédérale. Malgré les rumeurs qui circulaient quelques jours avant la mise en nomination, qui eut lieu à 2 heures p. m. le 7 octobre, trois candidats seulement déposèrent leurs bulletins de présentation. Ce furent le major-général Sir Eugène Fiset, libéral, député sortant de charge, M. R.-E. Asselin, avocat, conservateur, et l'échevin G.-A. Morin, candidat du parti de la Restauration.

Le maire de Rimouski, M. le Dr L.-J. Moreault, fut choisi par les candidats pour présider l'assemblée.

Suivant un arrangement à l'amiable entre les candidats, ces derniers parlèrent chacun durant 30 minutes. Le général Fiset, à qui on accorda 5 minutes de réplique, prit le premier la parole; il y a un mois et demi, dit-il, sur l'ordonnance de mes médecins, j'avais décidé de ne pas adresser la parole; mais lorsqu'il y a un mois j'apprends que M. Morin avait commencé à tenir des assemblées dans les paroisses du comté pour me faire la lutte, j'ai dû moi-même organiser des assemblées. J'ai conscience d'avoir fait mon devoir durant le dernier terme. On nous a reproché de n'avoir rien fait de 1921 à 1930. Moi, je vous demanderai ce que le gouvernement Bennett a fait de 1930 à 1935. Nous sommes à la veille de la banqueroute. Le nombre des sans-travail a augmenté. Les revenus des chemins de fer ont diminué de 50%. Soixante mille employés ont été démis. Avec ses murs tarifaires, M. Bennett nous a privés des marchés étrangers. Pour fins électorales, on a avancé \$3,500,000 aux provinces de l'Ouest. Le gouvernement leur donne un bon de 5 cts par minot de blé. Les curés nous ont fait parvenir une pétition demandant 10. Un prix minimum pour le beurre de 25 sous; 20 pour les patates, 50c; 30, pour le fromage, 18c. On nous a répondu: "Pas d'argent!" — J'ai obtenu, l'an dernier, à la demande de la Chambre de Commerce et du Chemin de fer, \$69,000 pour le quai de Rimouski.

Cela démontre que dans l'opposition un député peut faire beaucoup.

On vous fait un épouvantail de l'article 98. On vous peint les chefs libéraux comme des communistes. J'ai la force de mes convictions et je suis aussi catholique que quiconque d'entre vous. Nous voulons la liberté de parole et la liberté d'action.

Les vingt-cinq minutes étant écoulées, M. le président donne la parole à M. Asselin. J'ai suivi le discours de M. Fiset, dit-il, et je l'ai trouvé un peu extravagant. Notre politique est une politique conservatrice. Il n'y a eu, contrairement à ce qu'on vous a dit, qu'une convention conservatrice à Rimouski et j'ai été choisi par le sentiment populaire. On a laissé entrer au pays des milliers d'immigrants qui aujourd'hui fomentent la discorde. Depuis 1930, vous avez eu un chef qui a compromis sa santé pour vous. Je demanderais à M. Fiset combien de cultivateurs ont reçu d'argent depuis 1930. Si nous n'avons pas eu les pensions de vieillesse, j'en accuse M. Taschereau. Les rouges sont des messieurs et plusieurs vont voter pour moi. Mon plus grand plaisir est de parler politique et les 20 mille électeurs du comté reconnaîtront ce que M. Bennett a fait. Nos chefs spirituels nous demandent de ne pas avoir de boissons. Nous les écouterons. Bennett a dit aux Anglais: "Notre politique est celle de 'donnant donnant'". Nous avons vendu pour 400 millions de plus que nous avons acheté.

M. G.-A. Morin, candidat de l'hon. M. Stevens, est ensuite invité à parler. Il déclare qu'il est ouvrier depuis l'âge de 9 ans, mais que le général Fiset semble humilié parce qu'un ouvrier est sur les rangs contre lui. Chacun d'entre vous a le droit de gagner pour faire vivre les siens et malgré cela 12 individus plus puissants que les gouvernements font des millions tandis que le peuple crève de faim. Je ne connais pas un homme dans le comté à qui j'en veux. Je défie qui que ce soit de dire que j'ai nommé mes adversaires dans mes assemblées. A l'assemblée de M. Dupré, M. Rivard vous a parlé durant 20 minutes et il était si convaincant qu'il a failli vous faire croire que vous aviez de l'argent dans vos poches. M. Morin fait ici allusion au refus que le Conseil Municipal lui a fait, à lui échevin, de la salle pour tenir une assemblée, alors qu'on a loué cette même salle aux conservateurs pour l'assemblée de M. Dupré. Il donne lecture d'une lettre d'un prêtre de l'Ouest canadien qui écrit qu'en élisant un nouveau gouvernement les choses ne

pourront être pires qu'actuellement. Si des cabaleurs vous offrent de la boisson pour voter, renvoyez-la-leur à la face. Les démarches de M. Stevens sont à la base de la raison morale. Je parle avec une conviction absolue. Mon chef s'est prononcé catégoriquement et sans réserve contre toute participation à une guerre européenne. Moi de même.

A l'expiration des 30 minutes allouées au discours de M. Morin, le général Fiset reprend la parole pour dire qu'il ne croit pas avoir besoin des cinq minutes qui lui sont accordées pour répliquer à ses adversaires.

Jamais, dit-il, je n'ai entendu discours aussi décousus que ceux qu'ils viennent de faire. Pour ma part, j'ai refusé de joindre le cirque de M. Morin qui s'est promené partout dans le comté. Dites donc, M. Morin, qu'en 1924 vous n'avez demandé le transport de la maile et que je vous l'ai donné jusqu'en 1930. M. Morin a aussi oublié de vous dire que durant 5 ans M. Stevens a été ministre du Commerce, tory et conservateur. Pendant que M. Bennett a été malade, il a essayé de prendre le pouvoir et, vu son échec, il a décidé de fonder un parti. Le sentiment universel des électeurs dans ce comté est "débarrassez-vous de Bennett". Je vous demande le 14 de voter pour King et Lapointe et vous aurez fait votre devoir.

Il n'y eut aucun tumulte au cours de cette assemblée considérable du 7 octobre. Les candidats furent parfois interrompus, interpellés, questionnés, mais l'ordre régna et chaque orateur put parler à loisir, le président s'efforçant visiblement de donner justice à tous les candidats durant leur demi-heure en recommandant aux interrupteurs de garder le silence et la paix.

En somme, très intéressant et agréable "parlement" populaire que cette assemblée contradictoire sans précédent où trois candidats — les seuls orateurs de la circonstance — se sont appliqués à mériter les faveurs de la foule généralement calme et attentive.

Notes locales

—S. Exc. Mgr Courchesne a administré la confirmation, jeudi, à 193 enfants, dont 100 garçons et 93 fillettes. Le maire de la paroisse M. Georges Turcotte et Mme Turcotte représentaient les parrains et marraines à la cérémonie.

Madame J.-Ernest Poitras est l'hôte de sa mère Mme L.-H. Labrecque, de Québec.

—M. et Mme J.-Ant. Beaulieu, d'Amqui, sont de passage en ville.

—M. et Mme Josaphat Brunet et leur fille Pauline, de Québec, ont passé la fin de semaine en notre ville.

—Madame Pantaléon Morissette, de Gravelbourg, Sask., est en visite chez sa mère Mme Ve Achille Réhel.

—M. Emile Lauzier et Mlle Eugénie Lauzier sont de retour d'un voyage dans les Cantons de l'Est et la Beauce.

—M. Eugène Turcotte, finissant du Séminaire de Rimouski en juin dernier, s'est embarqué sur l'Empress of Britain pour aller étudier en France. Ses parents, M. et Mme Alphonse Turcotte, de N.-D. du Sacré-Coeur, l'ont accompagné jusqu'à Québec ainsi que ses frères MM. Camille, René et Victor. Ils ont visité Soeur Marie-Madeleine et Soeur André-Corsini, du Couvent des SS. de la Charité de Québec.

—Mlle Pauline Bouchard est de retour d'une promenade à Lévis et Québec.

—M. Paul-Armand Côté, de Madawaska, Me., était en visite chez des amis, récemment.

—M. Paul Fillion, représentant de l'Imprimerie Blais, est de retour d'un voyage d'affaires dans la Gaspésie.

—Mlle Marcelle Gosselin, G. M. G., est retournée à St-Romuald après avoir été l'invitée de Mlle Bellavance une huitaine de jours.

—M. Alphonse Poirier, E. E. M., de Québec, est en visite chez ses parents.

—Mlle Simone Labrie nous a quittés ces jours derniers pour Québec où elle étudiera l'anglais.

—M. et Mme P. Verreault, et leur famille, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme E.-Alp. Pineau, au commencement de la semaine.

—Mlle Claire Ringuet, Mlle Tremblay et Anita Côté, de Lucerneville, sont de retour d'un voyage à Québec.

—Madame Thomas Rioux, de Price, a été transportée d'urgence à l'Hôpital St-Joseph pour y subir une opération.

—Mlle Germaine Beupré, de Mont-Joli, est en visite chez Mlle Ida Desrosiers.

—Mlle Marcelle et Jacqueline Bélanger passent une quinzaine à

Québec et à l'île d'Orléans. —M. Jacques Casgrain, de Québec, était de passage en notre ville, ces jours-ci.

—M. et Mme A.-Alex Dubé, de Michigan, étaient en promenade ces jours derniers chez des parents et amis.

—M. et Mme Georges Masson sont de retour d'un voyage à Montréal et Québec.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que M. J.-J. Leclerc, qui a été transporté souffrant à l'Hôpital de cette ville, est en bonne voie de rétablissement.

—M. Gérard Leger est de retour d'un court voyage à Québec.

—M. Jacques Pinault, organisateur de l'Action Libérale Nationale, était en ville cette semaine.

—Mlle Antoinette Marcheterre, de Matane, était en visite chez ses parents, M. et Mme Fortunat Marcheterre, cette semaine.

—M. et Mme Camille Bérubé sont partis lundi pour un voyage à Québec et Montréal.

—Mlle Rachel Gilbert est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

—M. Gérard Simard, avocat, est en voyage aux îles de la Madeleine.

—Mlle Madeleine et Robertine Belavance sont de retour d'une promenade à Québec.

—Mlle Jeanne Poitras est en visite à l'île Verte chez Madame Ls-Cyric Rioux.

LE BONHEUR

(Scénario)

Philippe, le caricaturiste aux idées révolutionnaires, a assisté à la gare St-Lazare à l'arrivée de la grande vedette de l'écran, Clara Stuart. L'accueil fait par une foule en délire l'a écoeuré comme une basse manifestation de la bêtise humaine.

Précédée d'une publicité tapageuse, Clara Stuart vient à Paris pour faire un tour de chant dans un grand music-hall. Son succès qui est énorme augmente encore l'irritation de Philippe. Pourtant l'image de cette femme l'obsède. Et, presque malgré lui, il va l'entendre en matinée et assister à son triomphe dans sa fameuse chanson "Le Bonheur".

A l'issue de la représentation, une foule énorme guette la sortie de l'idole pour l'acclamer encore. Elle paraît. Un coup de feu éclate. Clara est blessée. La police arrache avec peine le meurtrier à la foule populaire. Quelques mois après, Clara, rétablie, fait devant le juge d'instruction, connaissance avec son agresseur. C'est Philippe.

Elle croyait voir une brute ignoble, elle se trouve devant un jeune homme au visage mélancolique, au regard profond...

Aux assés, Clara, dans une déposition étudiée, comme un rôle, demande l'acquiescement du meurtrier.

Pâle de colère Philippe refuse la pitié offensante de cette "Princesse de l'écran". Il adjure le jury de faire son devoir. L'émotion est considérable.

Clara alors, devinant les sentiments cachés sous cette révolte, en quelques mots émus et sincères, supplie les jurés de pardonner. Philippe est condamné à quelques mois de prison.

Philippe a été libéré. Où aller? Il est seul, sans domicile. Il ne peut résister au désir de revoir Clara. Un amour profond est entre eux, il lui en fait l'aveu. Les raisons de son attentat? Il n'a pu supporter l'idée qu'elle appartenait à un autre, qu'elle ne serait jamais rien pour lui. Heureuse, conquise, Clara se blottit contre lui. Elle va être libre, rien ne saurait les séparer désormais. Elle a dit adieu à son existence factice...

Mais une ombre surgit entre eux. Dans une minute de faiblesse, Clara a accepté de paraître dans un dernier film. Il reste à tourner la dernière scène, à la Gare St-Lazare, précisément... Philippe devine. Il est bouleversé. Ainsi on le trompait. Décidément Clara et lui ne sont pas de la même espèce humaine. Il n'est qu'un déclassé, un criminel, un amoureux. Il va partir, disparaître...

Annéantie au seuil du bonheur, Clara le supplie, se traîne à ses pieds. Philippe n'aura-t-il pas pitié de son cœur déchiré?

Ce film passera au Bon Théâtre, à Rimouski, jeudi, vendredi et samedi, de la semaine prochaine (18, 19, 20 octobre).

ELECTIONS AU CERCLE COURCHESNE

Les officiers suivants ont été élus à la séance de lundi soir: Président, M. Antoni Beauchesne; vice-prés., M. Joseph Plourde; sec.-corr., M. Jacques Deschênes; trés., M. Sylvio Michaud; conseillers: MM. Oliva Joncas et Roland Heppell.

Les élections et la guerre d'Éthiopie ont suffi à faire perdre leur notoriété aux jumelles Dionne,

ELECTION DES OFFICIERS DIOCESAINS DE L'U. C. C.

Au congrès diocésain de l'U. C. C., qui a eu lieu hier et dont nous publions le programme dans notre 5e page, l'élection des officiers pour la nouvelle année a donné le résultat suivant:

Président (réélu): M. Louis Chénard, du Bic. Vice-président: M. Delphis Morency, de Trois-Pistoles. Directeurs: MM. Alex. Arsenaux, de St-Alexis; Nap. Dubé, de St-Cyprien; Pierre Harvey, de St-Moise; Fred. Fillion, de l'île-Verte; J.-B. Ouellet, de St-Uric.

Au cours de ses remarques dans la soirée, S. E. Mgr Courchesne, faisant ressortir la nécessité pour la classe agricole de s'organiser selon l'ordre catholique afin de maintenir l'équilibre social, dit que socialement cette organisation n'existe pas. Cependant, c'est non seulement son droit, mais aussi son devoir d'exister socialement. La tâche nationale qui presse, c'est l'organisation de la classe qui possède le sol.

Un membre de l'U. C. C., M. Auguste Brissou, de St-Anaclet, a fait part au congrès de sa découverte d'une avoine au rendement prodigieux sur sa ferme.

AU CERCLE DES FERMIERES

Le 2 octobre, le Cercle des Fermières tenait sa première réunion. Mme Joseph Gagnon, présidente, officiait. Un bon nombre de membres étaient présents. A cette réunion on a fait la distribution des prix de l'Exposition et on a rendu l'état des comptes pour l'année 1934-35.

—Mlle Adèle Pelletier nous donna des patrons de couture. Mme Joseph Gagnon fit une démonstration de laine défilée. Le tout fut accueilli avec gratitude et remerciements.

M. l'Aumônier fit une intéressante causerie sur l'éducation familiale. Cette causerie termina l'assemblée.

Communiqué.

ASSEMBLEE DES PHILATELISTES

L'Association philatéliste de Rimouski tiendra sa prochaine réunion, dimanche, le treize octobre, à deux heures et demie, chez le Secrétaire, M. Georges Masson, rue Sainte-Marie. Comme c'est la première assemblée de l'année, tous les membres sont priés d'être présents et d'amener leurs amis.

Le Secrétaire.

L'ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES EN EPINETTE

(Notes des fermes expérimentales)

Les méthodes moyennes de production ont tellement simplifié l'élevage des volailles que tout le monde peut avoir aujourd'hui sa poule au pot tous les jours, et s'il en est encore qui ne l'ont pas, c'est surtout à cause du producteur. Il y a beaucoup trop de volailles au Canada qui sont mises sur le marché, encore maigres, efflanquées, et par conséquent, dures et sèches, et trop souvent mal troussées ou mal habillées. Ces volailles ne sont pas appétissantes et n'attirent pas le consommateur; pour qu'une poule se vende bien, il faut qu'elle soit bien en chair, bien engraisée et bien habillée.

Il y a deux moyens d'engraisement: l'engraisement en parquets et l'engraisement en "épinettes" ou cages à claire-voie. Le parquet est généralement employé pour les dindons, les oies ou les canards et l'épinette pour les poulets de tout âge. Cependant, il y a des nourrisseurs qui préfèrent engraisser en parquets pendant une quinzaine de jours puis finir l'engraisement en épinettes. On emploie généralement des batteries dans les grands établissements, mais pour la ferme ordinaire les épinettes valent tout autant et sont moins coûteuses, et tous ceux qui savent se servir d'un marteau peuvent les construire.

Les quartiers qui doivent servir à l'engraisement des oiseaux doivent être secs, frais et bien ventilés, et les poulets doivent avoir autant de tranquillité que possible. Les races lourdes ou à toutes fins sont les meilleures pour l'engraisement en épinette; on choisira de préférence les sujets forts et vigoureux. Avant de commencer l'engraisement, il faut saupoudrer les oiseaux avec du soufre ou toute autre préparation bonne pour éloigner les poux.

La façon dont la nourriture est distribuée est tout aussi importante que la nature de cette nourriture. Les sujets nourris trop généreusement au début perdent souvent leur appétit.

Nos marchés demandent une peau de couleur claire et c'est pourquoi on doit donner de préférence aux aliments qui produisent cette couleur. Fort heureusement, les

grains que nous cultivons au pays sont exactement ce qu'il faut, l'avoine, l'orge, le sarrasin et le blé conviennent tous; il vaut mieux les donner en combinaison, mélangés avec du lait sur.

Les essais d'engraisement conduits aux Fermes expérimentales fédérales montrent que l'on peut obtenir d'excellents résultats en donnant des criblures d'élevateurs, et que les pommes de terre non marchandes, données avec les grains cultivés sur la ferme, produisent non seulement une augmentation économique de poids mais aussi une chair de meilleure qualité.

Ceux qui désireraient avoir des renseignements complets sur la façon de construire des cages d'engraisement et sur l'alimentation, le tauge, l'habillage et le classement des volailles, feront bien d'adresser au Bureau de publicité du bulletin "La préparation des volailles pour le marché", ou d'écrire à leur Ferme expérimentale la plus proche pour avoir des renseignements sur certaines questions.

George ROBERTSON.

A LOUER

Bon poste de commerce avec résidence et situé sur la rue St-Germain-Est à louer à de bonnes conditions. S'adresser à RENE LANGLOIS, Rimouski.

AVIS

Désirez-vous les soins d'une garde-malade? Recourez à Mlle DORA BLAIS, G.M.E. Grad. de l'Hôpital Saint-Jean. Diplômée de l'Université de Montréal.

Pour service privé appelez Bic, Tél. 221-s-14

Retraites fermées

A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS 6 au 9 novembre, pour dames. Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm.-Conception, Rimouski.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

JOUR D'ACTION DE GRACES

PRIX REDUITS

Aller et retour pour le prix du billet simple de première plus un quart, du Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis. Entre toutes les gares et stations. Aller: à partir de mercredi le 23 oct. jusqu'à 2.00 p.m. jeudi, le 24 oct.

Retour: départ jusqu'à minuit, vendredi le 25 oct.

PRIX REDUITS MINIMUMS: Adultes - 50c. Enfants - 25c.

Renseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

RSE LIDO

PERMANENT SANS ELECTRICITE SALON DE BEAUTE DECHAMPLAIN

(En face de la Cathédrale)

Le plus grand salon moderne donne la nouveauté et la qualité pour le prix payé.

Les permanents avec machines à fils FRISOL et LUSTROL font les cheveux avec les nouvelles méthodes et solutions qui ont surpassé toutes expériences.

Prix: \$2.00 à \$8.50.

Le permanent LIDO sans fils et sans électricité sur la tête est toujours en tête du progrès.

LIDO spécial: \$3.00 à \$5.00.

LIDO régulier: \$5.00 à \$10.00.

NOUVEAU PROCÉDE

Pour égaliser les cheveux qui sont de différentes nuances et donnent un lustre brillant.

Prix: 25c, 35c et 50c.

Pour Cheveux Nonds

Ce nouveau procédé n'est pas une teinture mais simplement pour éclaircir les cheveux blonds et châtains clairs. Nous donnons la teinture rapide IXOL.

Tout genre de travail, Personnel d'expérience reconnue.

AUBAINE SPECIALE

Permanents avec ou sans électricité.

Profitant de la réduction faite par ma compagnie, j'en ferai bénéficier ma clientèle du 10 octobre au 1er novembre.

Toutes sortes de coiffures, massages, manucures, etc. Spécialité: teinture des cheveux.

Une visite est sollicitée ou téléphonez à 72-B pour appointments.

Mlle Laplante, coiffeuse experte, diplômée.

SALON DRAPEAU

Rue St-Germain, Rimouski.

Salon de beauté ACME

Angle des rues Rouleau et de l'Évêché. Tél. 182.

Avez-vous essayé les nouvelles solutions au Salon ACME. Si non, donnez-moi votre appointment, et je vous garantis de friser vos cheveux, qu'ils soient leur état, avec le pad Acme. Ce pad à l'huile végétale arrête la chute des cheveux, et les guérit s'ils sont malades, vos cheveux prennent l'ondulation durable. Si vos cheveux ont encore du permanent, le pad Acme le friserait. Ses solutions ont aucun odeur et sont sans ammoniaque. Notre seul salon les possède.

Est-ce que vous aimez avoir une chevelure brillante, transparente et lustrée, que ce soit la couleur brune, noire, blonde, blanche, etc. Venez essayer satisfaction.

er le nouveau procédé, a sans employer aucune teinture.

Permanents ord. Acme, \$2.00 à \$10.00.

Ond. à l'eau 35 et 50.

Marsel, 25 et Komol 35.

Le tout fait avec attention.

Aussi coupes de cheveux de toutes sortes.

coiffeur diplômé avec grande connaissance dans les cheveux.

Chez Verreault

VOUS FAUT-IL UN

MANTEAU!!

Nous avons le choix

ET NOUS LES VENDONS

A PRIX RÉDUITS

TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE

Peut importe le modèle ou genre de manteau que vous désirez pour votre nouvelle toilette d'automne... il s'en trouve un pour vous chez Verreault qui peut vous donner satisfaction.

Les couleurs sont nouvelles, les tissus de première qualité, et les styles à la mode.

VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE QUI SERA DISTRIBUER PAR TOUTE LA VILLE.

LE MAGASIN VERREAU LT RIMOUSKI